

Cote du document: DRAFT REPL.VIII/5/R.2/Rev.1
Date: 19 décembre 2008
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Projet de rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Consultation sur la huitième reconstitution
des ressources du FIDA — Cinquième session
Rome, 18-19 décembre 2008

Pour: **Examen**

Note aux membres de la Consultation

La Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA soumettra son rapport final à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs. Par conséquent, la Consultation est invitée à examiner le projet de rapport ci-joint.

Afin que le temps imparti aux sessions de la Consultation soit utilisé au mieux, les membres qui auraient des questions techniques au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Edward Heinemann

Chargé de programme

téléphone: +39 06 5459 2398

courriel: e.heinemann@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
Résumé	iv
PREMIÈRE PARTIE – LE CONTEXTE MONDIAL	1
I. Les tendances concernant la pauvreté et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et régionale	1
II. Le retour de l'agriculture et du développement rural sur le devant de la scène dans les efforts internationaux	3
DEUXIÈME PARTIE – RÔLE DU FIDA ET PRIORITÉS DE SON PROGRAMME	5
III. Le rôle du FIDA dans l'architecture mondiale du développement	5
IV. Le FIDA s'est transformé pour améliorer sa capacité et son efficacité	6
V. Priorités opérationnelles	8
TROISIÈME PARTIE – OBTENIR DES RÉSULTATS AU COURS DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA HUITIÈME RECONSTITUTION	12
VI. Approches différenciées par pays	12
A. Vue d'ensemble	12
B. Rôle du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire	13
C. Activités du FIDA dans les États fragiles	13
VII. Efficacité opérationnelle	14
A. Efficacité de l'aide	14
B. Appropriation par les pays	15
C. Collaboration et partenariats	16
D. Renforcer l'engagement du FIDA avec le secteur privé	17
E. Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	18
F. Changement climatique	19
G. Durabilité	19
VIII. Efficacité et efficacité organisationnelles	20
A. Gestion axée sur les résultats en matière de développement	20
B. Consolidation des réformes prévues dans le Plan d'action	22
C. Réforme en matière de ressources humaines	22
D. Gestion financière, questions fiduciaires et transparence	24
IX. Amélioration de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	25
X. Obtention et mesure des résultats	26
QUATRIÈME PARTIE – BESOINS DE FINANCEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA HUITIÈME RECONSTITUTION	27

Annexes

I.	Cadre de mesure des résultats pour FIDA VIII	30
II.	FIDA VIII: matrice d'exécution	34
III.	Liste des documents soumis à la Consultation et autres documents de référence mis à disposition	37
IV.	Projet de résolution sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA	38

Sigles et acronymes

CMR	Résultat de la gestion institutionnelle
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
E EI	Évaluation externe indépendante
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IFI	Institution financière internationale
M FDP	Mécanisme de financement du développement des programmes
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PAM	Programme alimentaire mondial
PEA	Pouvoir d'engagement anticipé
PRI	Pays à revenu intermédiaire
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance

Projet de rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

Résumé

La Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA s'est tenue à un moment très difficile pour les 1,4 milliard de ruraux pauvres qui vivent avec moins de 1,25 USD par jour, dont la survie dépend pour la plupart de l'agriculture. L'instabilité des prix des produits alimentaires, du carburant et des engrais, la crise financière mondiale et les répercussions de plus en plus dures du changement climatique plongent des millions de ruraux pauvres encore plus profondément dans la pauvreté et menacent d'annuler les progrès faits ces dernières années pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les tendances de fond que sont l'accroissement rapide de la demande mondiale de denrées alimentaires et de produits agricoles et la faible croissance de la productivité de l'agriculture suscitent également l'inquiétude internationale au sujet de la sécurité alimentaire mondiale.

Un large consensus s'est dégagé au niveau international sur le fait que l'agriculture doit passer en tête des priorités mondiales du développement et que les investissements dans l'agriculture, en particulier l'agriculture paysanne, doivent être intensifiés pour atteindre le double but de la réduction de la pauvreté rurale et de la sécurité alimentaire mondiale. Les membres de la Consultation ont réaffirmé que le FIDA, dont la vocation est de donner aux ruraux pauvres, hommes et femmes, les moyens de se libérer de la pauvreté, avait un rôle crucial de catalyseur et d'appui à jouer.

Presque tout au long des 25 dernières années, l'attention accordée à l'agriculture dans l'action de développement n'a cessé de diminuer et le montant de l'aide publique au développement (APD) alloué à l'agriculture a baissé, passant de 8 milliards d'USD en 1984 à environ 3 milliards d'USD en 2006, soit 3% de la totalité de l'APD. De nombreux pays donateurs se sont engagés à accroître l'aide en faveur de ce secteur et de nouvelles sources de financement voient également le jour. Toutefois, malgré ces signes de progression de l'aide, de nombreux engagements ne se sont pas encore concrétisés et les besoins demeurent énormes.

En outre, du fait de la moindre importance accordée au développement agricole et à la réduction de la pauvreté rurale depuis plus de 20 ans par les gouvernements et les organismes de développement, la capacité institutionnelle, professionnelle et technique s'est gravement affaiblie. Par contre, le FIDA a maintenu et accru son expérience et son savoir-faire. Il peut désormais jouer un rôle essentiel de catalyseur pour appuyer les organismes qui souhaitent s'engager à nouveau dans l'agriculture.

Ces trois dernières années, le FIDA s'est activement attaché à renforcer ses propres capacités de manière à contribuer à l'action mondiale de réduction de la pauvreté rurale. Le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement a abouti à une transformation des modes opératoires du Fonds et il ressort de l'évaluation indépendante que la performance et l'impact des opérations du FIDA se sont récemment considérablement améliorés. Tous les principaux indicateurs de l'efficacité de son action de développement se sont redressés, notamment pour ce qui est de la qualité, de l'efficacité, de la durabilité, de l'innovation et de l'impact sur la pauvreté. De plus, le FIDA a pris des mesures pour accroître encore l'impact de son action en s'engageant plus systématiquement dans des domaines tels que la concertation sur les politiques, la mise en place de partenariats stratégiques et l'approfondissement de l'étude des enseignements tirés et de la gestion des savoirs. D'après l'enquête 2008 sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide effectuée par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, la performance du FIDA en ce qui concerne l'efficacité de son action de développement a été jugée supérieure ou égale à celle de l'ensemble du système des

Nations Unies et des autres institutions financières internationales. Toutes ces améliorations ont été possibles grâce à l'adoption au FIDA d'une approche de la gestion axée sur les résultats.

L'amélioration de la performance s'est accompagnée d'une croissance constante du programme total de prêts et de dons, qui a augmenté de 10% par an au cours des six dernières années. Le FIDA est aujourd'hui l'une des plus importantes sources de financement du développement agricole dans de nombreux pays en développement. En 2009, son programme de travail représentera 715 millions d'USD. **Le FIDA est désormais prêt à accélérer la croissance de son programme pour répondre à l'énorme demande non satisfaite d'investissements et de savoirs dans ses pays partenaires.**

Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le rôle du FIDA continuera d'évoluer, dans les limites de son mandat et en fonction de son avantage comparatif. Il lui faudra innover, tirer les leçons de l'expérience et garder une agilité d'intervention pour faire face à l'instabilité et à la grande incertitude qui touchent le développement agricole, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance en milieu rural. Il devra investir davantage dans la productivité agricole, notamment dans les technologies et méthodes permettant de s'adapter au changement climatique. Il devra partager ses connaissances et son expérience et élargir les partenariats, aussi bien pour aider d'autres organismes de développement à s'engager davantage dans le secteur agricole que pour accroître son impact sur l'élaboration des politiques nationales, régionales et mondiales. En outre, le FIDA travaillera en liaison plus étroite avec ses partenaires au niveau des pays. Il assurera la supervision directe de la plupart des projets qu'il appuie, et sa présence dans les pays lui permettra de s'engager dans toute une gamme de processus nationaux, y compris l'appui à l'exécution et la supervision des projets, l'innovation et l'apprentissage, la concertation et la création de partenariats.

Le programme de travail du FIDA, d'un montant de 3,0 milliards d'USD pour la période 2010-2012, associé au cofinancement suivant un ratio de 1 pour 1,5 (montant cofinancé par le FIDA par rapport au total), devrait se traduire par un programme d'appui d'une valeur totale de 7,5 milliards d'USD pour la période 2010-2012. Pour exécuter son programme de travail élargi, le FIDA appuiera des projets de plus grande ampleur et de portée accrue et, dans la mesure du possible, des approches de plus en plus programmatiques. Cet appui ouvrira des perspectives économiques à approximativement 60 millions de ruraux pauvres, femmes et hommes, dont approximativement 25 millions en Afrique subsaharienne. Des millions d'autres bénéficieront indirectement des efforts déployés par le FIDA pour renforcer les capacités institutionnelles et les politiques favorables aux pauvres dans ses États membres et au niveau international.

Ressources requises pour la période couverte par la huitième reconstitution. Les membres de la Consultation se sont mis d'accord sur un programme de travail total de 3,0 milliards d'USD pour la période couverte par la huitième reconstitution (2010-2012). Le montant des ressources supplémentaires requises pour atteindre cet objectif, y compris le budget administratif, le MFDP et la part prise en charge par le FIDA au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) s'élève à 626 millions d'USD, ce qui porte le montant total des ressources requises à 3,626 milliards d'USD.

Le montant des rentrées de prêts, des annulations de prêts et du produit des placements devrait s'élever à 1,745 milliard d'USD. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA maintiendra les ressources disponibles au titre du pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à un niveau maximal de sept ans de rentrées de fonds. Un tel plafond des ressources du PEA dégagera un pouvoir d'engagement supplémentaire de 681 millions d'USD, ce qui réduira le déficit de financement à 1,2 milliard d'USD.

La Consultation a noté que les États membres devront apporter des contributions à hauteur de 1,2 milliard d'USD pour financer le programme de travail prévu pour la période couverte par la huitième reconstitution.

Mesures à prendre au cours de la période couverte par la huitième reconstitution. La Consultation est convenue que, pour améliorer son efficacité en matière de développement, le FIDA mettra en œuvre diverses mesures essentielles au cours de la période couverte par la huitième reconstitution. Les mesures en question sont indiquées dans la matrice d'exécution qui figure à l'annexe II du présent rapport.

Projet de rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA¹

PREMIÈRE PARTIE – LE CONTEXTE MONDIAL

"Pendant des années, du fait de la baisse des prix des produits alimentaires et de la croissance de la production, la communauté mondiale a baissé la garde. Les gouvernements ont remis à plus tard des décisions difficiles et négligé les investissements nécessaires dans le secteur agricole. Aujourd'hui nous en payons littéralement le prix". Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU (juin 2008)

L'ampleur des défis évoqués dans la déclaration ci-dessus du Secrétaire général exigera des engagements de la communauté internationale sur le long terme. Comme il est décrit dans le présent document, grâce à sa transformation au cours de la période couverte par la septième reconstitution, le FIDA est mieux équipé que jamais pour traiter et résoudre ces problèmes.

I. Les tendances concernant la pauvreté et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale et régionale

1. **Des progrès insuffisants en matière de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.** Au Sommet du Millénaire, la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté et souffrent de la faim. Des avancées considérables ont été réalisées depuis s'agissant de la réduction de la pauvreté monétaire: entre 1990 et 2005, la proportion des personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté (désormais fixé à 1,25 USD par jour) est tombée de 42 à 26% et le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté est passé de 1,8 milliard à 1,4 milliard. Les chiffres à l'échelle mondiale masquent toutefois d'immenses différences entre les régions. La plupart des avancées sont concentrées en Asie de l'Est – en particulier en Chine – et en Asie du Sud. En Afrique subsaharienne, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ne sera probablement pas réduite de moitié d'ici à 2015, à moins que de nouvelles mesures ne soient prises de toute urgence².
2. La pauvreté dans le monde est un phénomène essentiellement rural et le restera dans le futur immédiat. Les trois-quarts des personnes en situation d'extrême pauvreté dans les pays en développement – soit plus de un milliard d'habitants – vivent en milieu rural. La plupart des populations rurales pauvres dépendent directement ou non de l'agriculture. Les plus démunis sont les métayers sans terre, ceux qui exploitent des parcelles trop petites ou trop arides pour subvenir à leurs besoins, les pasteurs nomades, les habitants des forêts et ceux qui pratiquent la pêche de subsistance. Les peuples autochtones (principalement en Asie et en Amérique latine) représentent 15% des personnes touchées par l'extrême pauvreté dans le monde. Les femmes demeurent parmi les plus vulnérables et marginalisées, et dans de nombreux pays l'exode rural des hommes entraîne la "féminisation" des économies rurales.
3. En ce qui concerne l'atténuation de l'insécurité alimentaire et la réduction de la proportion d'enfants qui souffrent de la faim, les progrès ont été moins flagrants que pour la réduction de la pauvreté monétaire et selon les estimations,

¹ Le présent projet de rapport a été établi en vue d'une éventuelle soumission au Conseil des gouverneurs du FIDA, à sa trente-deuxième session, conformément aux dispositions du paragraphe 3 de la résolution 147/XXXI (février 2008) du Conseil des gouverneurs.

² Selon le rapport 2008 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

850 millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffraient de malnutrition en 2007. À l'échelle mondiale, plus d'un enfant de moins de cinq ans sur 5 présente encore une insuffisance pondérale, proportion qui est encore plus élevée en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

4. **De nouveaux défis.** Même les avancées précaires qui ont été enregistrées sont menacées. En 2007 et 2008, les prix des produits alimentaires sur les marchés mondiaux ont flambé, et à la mi-2008, ceux du maïs, du riz, du blé et des huiles végétales ont atteint leur plus haut niveau en 30 ans. Les causes immédiates de cette hausse sont notamment le renchérissement des carburants, qui entraîne un relèvement tant des coûts de production agricole que de la demande de biocarburants; les pertes de récolte dues à la sécheresse enregistrées dans des pays tels que l'Australie; et le faible niveau des réserves vivrières mondiales, qui ont reculé de plus de 40% entre 2002 et 2007. La spéculation sur les cours des produits de base et les restrictions commerciales imposées par de nombreux pays sont deux facteurs qui ont exacerbé la situation.
5. La contraction des disponibilités alimentaires qui menace la planète risque de compromettre sérieusement les progrès accomplis en matière de réduction de la pauvreté et de la faim depuis le Sommet du Millénaire. Selon la Banque mondiale, cette flambée a fait basculer 100 millions de personnes dans la pauvreté absolue en 2008, tandis que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que [40 millions d'êtres humains de plus ont souffert de la faim en 2008, ce qui portera le nombre total de personnes souffrant de malnutrition dans le monde a augmenté de 75 millions en 2008, passant à 927 963 millions.](#)
6. Bien que les prix aient accusé un recul par rapport aux sommets atteints en début d'année, de grandes inquiétudes subsistent quant à la volatilité des prix des produits alimentaires, des carburants et des engrais, et au maintien de disponibilités adéquates pour couvrir la demande croissante. La volatilité des prix limite sérieusement la capacité des populations rurales pauvres à prendre des décisions cruciales, par exemple au sujet des cultures et de la manière d'utiliser au mieux leurs maigres ressources. L'impact de la crise financière mondiale vient ajouter aux préoccupations. Ses incidences pour les populations rurales pauvres ne sont pas encore claires, mais ces dernières en pâtiront probablement à plus d'un titre si, comme cela est probable, les investissements se tarissent et les budgets se resserrent.
7. Du fait des événements récents, toutes les prévisions sont sujettes à une large marge d'erreur; il semble toutefois probable, [pour l'avenir,](#) que les prix continueront de fluctuer pendant un certain temps et que, pour des causes d'ordre structurel, les prix des produits alimentaires tendront en général à la hausse. Par conséquent, les prix devraient se maintenir à des niveaux considérablement plus élevés que ceux enregistrés en 2004. Ces causes structurelles ~~sont~~ [seront](#) notamment les suivantes:
 - Depuis le milieu des années 80, la croissance démographique est plus rapide que les gains de productivité. La croissance annuelle des rendements céréaliers est passée de 2% à 5% dans les années 70 et 80 à seulement 1% ou 2% dans le milieu des années 90; dans le même temps, la croissance démographique, alliée à une croissance économique rapide dans de nombreux pays en développement, a entraîné une forte augmentation de la consommation de céréales par habitant. Selon les projections de la Banque mondiale, la demande de produits alimentaires augmentera encore de 50% d'ici à 2030.
 - Il devient de plus en plus difficile d'accroître la production. L'évolution des techniques dans le domaine de la production vivrière a considérablement ralenti ~~–~~ en grande partie du fait des moindres dépenses consacrées à la

recherche agronomique [et à la mise au point de nouvelles technologies, et en partie aussi du fait de la lenteur de la diffusion des technologies disponibles](#) ~~→ et il n'est pas sûr que le monde dispose des nouvelles techniques requises pour parvenir à des gains de productivité supplémentaires.~~ Par le passé, il était aussi possible d'accroître la production en mettant plus de terres sous culture, mais il s'agit là d'une option désormais de plus en plus limitée un peu partout dans le monde³. Parallèlement, l'eau nécessaire à l'agriculture irriguée se raréfie de plus en plus dans de nombreux pays en développement en raison de l'exploitation non viable des eaux de surface et de la concurrence accrue exercée par d'autres utilisateurs.

- Le changement climatique aura une incidence croissante sur les prix des produits alimentaires et la sécurité alimentaire. L'augmentation des températures moyennes, les variations plus marquées de température et de pluviosité, les sécheresses et les inondations plus fréquentes et plus intenses et la moindre disponibilité d'eau sont autant de facteurs dont les effets combinés pèsent d'ores et déjà sur les prévisions concernant la production vivrière de tous les pays. Selon le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, un tiers de la population à risque vit en Afrique, un quart en Asie de l'Ouest et environ un sixième en Amérique latine. Les populations rurales pauvres sont les plus menacées.
8. Au niveau mondial, l'agriculture de marché commence déjà à réagir aux nouveaux signaux donnés par les prix des produits alimentaires. C'est là un pas important, mais le rôle des 450 millions de petites exploitations dans le monde – dont dépend un tiers de la population mondiale – sera décisif pour à la fois réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire. Les petits exploitants possèdent le potentiel requis pour produire plus, nourrir leur famille et leur communauté et approvisionner plus largement les marchés nationaux et internationaux; pour tirer des revenus accrus de l'agriculture; et pour gérer leurs terres de manière viable. La communauté internationale œuvrant pour le développement doit avoir pour priorité de donner les moyens à ces populations rurales pauvres de faire partie de la solution pour parvenir à la sécurité alimentaire dans le monde; c'est là la raison d'être du FIDA.

II. Le retour de l'agriculture et du développement rural sur le devant de la scène dans les efforts internationaux

9. Au cours des 25 dernières années, l'attention accordée à l'agriculture dans les efforts de développement n'a pratiquement pas cessé de décliner. De nombreux pays en développement ont eux-mêmes concentré leurs priorités dans d'autres secteurs. De fait, en 2004, les pays en développement dont l'économie repose sur l'agriculture – qui sont en général les plus pauvres – ont consacré en moyenne 4% seulement de la totalité des crédits budgétaires à l'appui du secteur agricole. Pourtant, celui-ci représentait la plus importante activité économique de près de 70% de la population et assurait 29% du PIB.
10. Ce sous-investissement de la part des pouvoirs publics se constate aussi dans l'aide publique au développement (APD). Le montant de l'APD alloué à l'agriculture a reculé en valeur nominale, passant de 8 milliards d'USD en 1984 à environ 3 milliards d'USD en 2006 soit, en part de l'APD totale, de 18% en 1979 à moins de 3% en 2006. Le recul est le fait de l'ensemble de la communauté internationale

³ [Le rapport de synthèse 2008 de l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement conclut que le moyen de résoudre les problèmes est de mettre en place des cadres institutionnels, économiques et juridiques associant la productivité à la protection et à la conservation des ressources naturelles telles que les sols, l'eau, les forêts et la biodiversité.](#)

œuvrant pour le développement: l'aide multilatérale au secteur a baissé en valeur tant relative qu'absolue⁴, tandis que certains donateurs bilatéraux se sont entièrement désengagés. L'agriculture est devenue un thème mineur du discours dominant de la communauté internationale pour le développement.

11. Un net revirement a été constaté ces deux dernières années, mais tout particulièrement en 2008. L'agriculture figure de nouveau au premier rang des préoccupations politiques à l'échelle internationale. Du fait de l'escalade des prix des produits alimentaires, la sécurité alimentaire est de plus en plus considérée comme un problème mondial de sécurité sociopolitique. Le Secrétaire général de l'ONU a lancé à l'échelle du système le Cadre d'action global⁵ en vue de répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables, de renforcer la résilience et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à plus long terme au niveau mondial. En juin 2008, des représentants de 181 pays ont participé à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome sur thème: les défis du changement climatique et des bioénergies, et le mois suivant, les membres du Groupe des Huit (G-8) réunis à Hokkaido (Japon) ont appelé à un partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation et affirmé leur volonté de s'attaquer à la crise et d'inverser la tendance à la baisse constatée en ce qui concerne l'aide et les investissements en faveur du secteur agricole.
12. Le Rapport 2008 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde: l'agriculture au service du développement a réaffirmé le rôle central de l'agriculture pour le développement – en tant que moteur de la croissance économique au sens large, moyen de subsistance de la majorité des personnes vivant avec moins de un dollar par jour et fournisseur de services environnementaux. Le rapport constate que la croissance du PIB due à l'agriculture est au moins deux fois plus efficace dans la réduction de la pauvreté que la croissance du PIB due à d'autres secteurs.
13. Par ailleurs, de nouvelles sources de financement pour le développement agricole sont en train d'apparaître. Les investissements privés, tant nationaux qu'extérieurs, dans les filières agricoles sont en augmentation rapide dans de nombreux pays. Les envois de fonds des migrants non seulement contribuent à couvrir les besoins essentiels des familles rurales, mais leur permettent aussi d'investir dans les actifs agricoles. Des fondations telles que la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill and Melinda Gates, qui appuient toutes deux l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), deviennent d'importantes sources de financement du développement agricole, tandis que des donateurs de pays émergents ayant des programmes d'aide toujours plus importants appuient eux aussi le secteur agricole.
14. En dépit de la volonté nouvelle d'accroître le volume d'aide au développement, les besoins demeurent immenses et en grande partie non satisfaits. Le volume global des investissements publics et de l'aide extérieure nécessaire pour le développement agricole et rural des pays en développement a fait l'objet d'un certain nombre d'estimations. Ainsi, l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire a suggéré que les ressources nécessaires pour le développement agricole et rural de l'ensemble des pays en développement pourraient atteindre jusqu'à 20 milliards d'USD par an.
15. Il ne s'agit pas toutefois seulement d'accroître les ressources financières. Les pays en développement et les organismes de développement internationaux devront aborder et résoudre les grands problèmes de capacités institutionnelles qui

⁴ À contre-courant de cette tendance, le FIDA est devenu une source de financement de plus en plus importante; il assure désormais en moyenne 10% de la totalité de l'aide multilatérale au secteur. Il demeure l'une des rares organisations qui appuient les activités productives en milieu rural.

⁵ Élaboré par l'Équipe spéciale de haut niveau du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, à laquelle ont participé activement des fonctionnaires du FIDA ainsi que de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM). La participation du FIDA a permis de garantir que le Cadre d'action global s'attache en priorité aussi bien aux mesures de longue haleine qu'aux actions immédiates, notamment s'agissant de favoriser l'accroissement de la production vivrière des petits exploitants.

s'opposent à la gestion efficace de flux de ressources en forte augmentation. Du fait de la moindre importance accordée au développement agricole et à la réduction de la pauvreté rurale pendant plus de 20 ans, les gouvernements et la plupart des organismes de développement internationaux – à l'exception notable du FIDA – ont laissé s'amenuiser les capacités dans ce domaine.

DEUXIÈME PARTIE – RÔLE DU FIDA ET PRIORITÉS DE SON PROGRAMME

III. Le rôle du FIDA dans l'architecture mondiale du développement

16. Le FIDA a été créé en 1978 dans le cadre d'une initiative conjointe des pays développés, de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres pays en développement pour répondre aux problèmes de l'insécurité alimentaire des années précédentes, marquées par les famines qui avaient touché le Bangladesh et le Sahel. Les objectifs assignés au FIDA étaient de: "...mobiliser des ressources supplémentaires ...pour des projets et programmes visant expressément à créer, développer ou améliorer des systèmes de production alimentaire et à renforcer les politiques et institutions connexes dans le cadre des priorités et stratégies nationales"⁶. Trente années plus tard, ces objectifs sont toujours valables.
17. Le FIDA est la seule organisation internationale de développement qui se consacre exclusivement à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté rurale dans les pays en développement. Grâce à l'appui de ses membres, le FIDA a pu constamment amplifier son investissement dans le développement agricole et rural, même à des époques où la plupart des autres organismes de développement réduisaient leur soutien. Le FIDA est reconnu par les gouvernements et autres parties prenantes nationales comme un partenaire fiable, qui allie l'engagement d'obtenir des résultats en matière de développement et de les mesurer à sa très large composition et sa structure de gouvernance. Ces caractéristiques donnent au FIDA un solide avantage comparatif au sein de la famille des organisations internationales œuvrant pour le développement [pour ce qui est du travail aux côtés des communautés rurales pauvres](#).
18. Le FIDA a pour but d'aider les ruraux pauvres, femmes et hommes, à se doter des moyens d'augmenter leur productivité, d'améliorer leur sécurité alimentaire et d'accroître leurs revenus. Son action est essentiellement centrée sur l'agriculture paysanne, en tant que source primordiale de moyens d'existence pour les populations rurales pauvres. Les projets et programmes élaborés par les États membres conjointement avec le FIDA et d'autres parties prenantes, et gérés et exécutés en collaboration avec d'autres partenaires dans le pays et avec l'appui du FIDA, constituent le principal produit du Fonds. Cette action peut prendre des formes allant de projets d'envergure modeste, appuyés par le FIDA et à assise locale⁷, à des programmes sectoriels multipartites auxquels le Fonds contribue. Tous appuient les politiques nationales prioritaires et renforcent les capacités nationales, et une majorité d'entre eux est cofinancée par d'autres organismes multilatéraux ou bilatéraux de développement.
19. Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2006, définit l'avantage comparatif de l'organisation comme une combinaison de trois éléments:
 - Le travail en coopération avec ses partenaires – gouvernements, société civile, ONG, acteurs du secteur privé et communauté internationale du développement – pour mettre au point et exécuter des projets cohérents et

⁶ Accord portant création du Fonds international de développement agricole, 1976.

⁷ Dans l'ensemble du présent rapport, le terme "projet" désigne aussi bien les projets que les programmes.

novateurs qui s'inscrivent dans les priorités nationales en matière de réduction de la pauvreté et concordent avec les objectifs du FIDA et surtout qui permettent aux populations rurales pauvres d'accroître leur production agricole, leur sécurité alimentaire et leurs revenus.

- L'autonomisation des ruraux pauvres, femmes et hommes, en leur permettant d'acquérir les compétences, les connaissances et la confiance nécessaires, et en renforçant les capacités de leurs organisations afin qu'elles puissent à la fois obtenir des résultats tangibles pour leurs membres, influencer sur les processus qui les concernent et demander aux institutions de leur rendre compte.
 - La prise en compte des enseignements tirés des projets qu'il finance et la mise à profit des connaissances pour engager la concertation avec les gouvernements et les autres organismes de développement à propos de leurs politiques et stratégies de développement agricole et rural.
20. Le FIDA est la seule IFI qui travaille directement et systématiquement avec les populations rurales les plus marginalisées. Tous les programmes de pays et projets du FIDA ont pour cible spécifique les pauvres – femmes et hommes – en milieu rural, qu'ils soient petits paysans, ouvriers agricoles, petits entrepreneurs, pasteurs, pêcheurs ou travailleurs sans terre. Dans certaines régions, le FIDA travaille avec les peuples autochtones et les minorités ethniques qui sont exclus des processus généraux de développement; dans d'autres zones rurales où la majorité de la population est très pauvre, le travail du FIDA appuie des programmes plus vastes de réduction de la pauvreté rurale. Partout, la réduction des inégalités entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont des éléments essentiels de l'action du FIDA. Dans tous les projets qu'il appuie, le FIDA centre son action sur un ou plusieurs des six principaux domaines ayant une importance pour les populations rurales pauvres: accès aux ressources naturelles et gestion durable de celles-ci, technologies agricoles et services de production, accès aux marchés, services financiers ruraux, emploi extra-agricole, et processus de planification et de programmation aux niveaux local et national. Le FIDA n'intervient pas dans le secteur social, ni dans celui de l'aide d'urgence.

IV. Le FIDA s'est transformé pour améliorer sa capacité et son efficacité

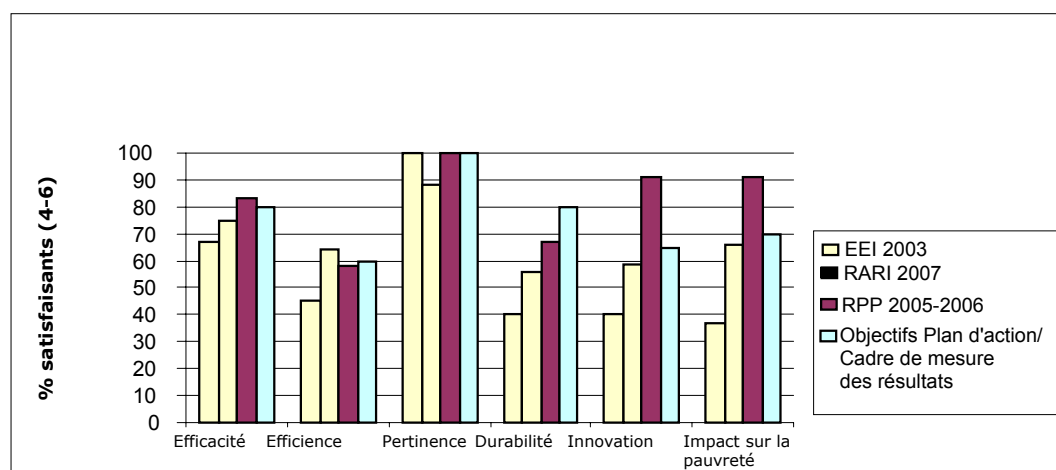
21. Une évaluation externe indépendante (EEI) du FIDA a été réalisée à la demande des États membres et les résultats en ont été publiés en 2005. Le Plan d'action pour améliorer l'efficacité du FIDA en matière de développement a été élaboré pour prendre en compte ses conclusions. Il a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2005 et incorporé dans le rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Il est devenu "le principal vecteur de changement au sein du FIDA pour la période de la septième reconstitution". Son objectif principal était d'accroître l'efficacité du FIDA en matière de développement en s'attaquant à trois aspects critiques de la qualité de ses prestations dans ce domaine: la pertinence, l'efficacité (y compris la durabilité) et l'efficacité, et en fixant des objectifs pour 2009 dans chacun de ces domaines. En 2006 et 2007, les activités ont porté sur trois grands axes: renforcement de la planification et de l'orientation stratégiques du FIDA; amélioration de la qualité et de l'impact des projets; et amélioration de la gestion des savoirs et de la capacité d'innovation. Un quatrième axe – le renforcement de la gestion des ressources humaines – a également été considéré comme essentiel au succès et a donc été retenu.

22. Le Plan d'action a été mis en œuvre de manière dynamique, et a été qualifié de programme "cohérent, sérieux et multidimensionnel de réforme organisationnelle" par un groupe de critiques indépendants⁸. Bien que d'importants défis subsistent – en particulier la consolidation des réformes réalisées et l'achèvement de celles en suspens, notamment dans le domaine des ressources humaines –, le Plan a abouti à une transformation des modes opératoires du FIDA. Les résultats préliminaires font apparaître des améliorations significatives de la qualité, de l'efficacité et de l'impact des opérations du FIDA. Le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) 2007 indiquait parmi ses conclusions que la performance des projets financés par le FIDA en 2005-2006 s'était améliorée par rapport à 2003, année de référence de l'EEI, dans les domaines clés de l'efficacité, l'efficacité, la durabilité, l'innovation et l'impact sur la pauvreté. Plus récemment, le projet de rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) évaluées en 2007 faisait état d'un "tableau positif encourageant des opérations du Fonds". Bien qu'il s'agisse d'un échantillon limité, il ressort du RARI que le FIDA est globalement sur la bonne voie pour atteindre tous les objectifs fixés par le Plan d'action pour 2009, même si des avancées plus importantes sont nécessaires pour ce qui est de la durabilité.

- 100% des projets évalués ont été jugés pertinents et conformes aux objectifs du Plan d'action;
- l'efficacité de 83% des projets a été jugée satisfaisante en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement, ce qui dépasse l'objectif fixé dans le Plan d'action, qui est de 80%;
- l'efficacité de 58% des projets a été jugée satisfaisante, ce qui représente une augmentation significative par rapport au niveau de référence établi dans l'EEI (45%) et est proche du niveau fixé, à savoir 60%.

En outre, 91% des projets présentaient des résultats satisfaisants du point de vue de l'impact sur la pauvreté rurale, avec une très bonne performance sur le plan de la promotion des actifs matériels et de la productivité agricole. Les résultats sont résumés, sous forme graphique, dans la figure ci-dessous.

Performance par rapport aux données de référence de l'EEI et aux objectifs du Plan d'action et du Cadre de mesure des résultats



Source: Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, 2007; Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2007 (projet).

Note: RPP: Rapport sur la performance du portefeuille.

⁸ "Assessment of IFAD's Action Plan", Ted Freeman et Stein Bie, au nom de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et des Ministères des affaires étrangères des Pays-Bas et de la Norvège (juillet 2008).

23. Le système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) est utilisé pour estimer les résultats de tous les projets en cours appuyés par le FIDA. Les résultats cumulatifs ci-après, entre autres, ont été obtenus à la fin 2007: 3,2 millions d'hectares de terres communautaires ont été valorisés grâce à des pratiques de gestion améliorées, et plus de 142 000 hectares de terres ont été bonifiés grâce à la remise en état ou à la création d'infrastructures d'irrigation; 540 000 paysans ont accru leur production ou leurs rendements; les institutions de microfinancement aidées par le FIDA ont fait état de 5,5 millions d'épargnants et de 1,3 million d'emprunteurs, en très grande majorité des femmes; 11 000 groupes de commercialisation ont été constitués ou renforcés; 75 000 microentreprises ont été créées ou renforcées; et 12 000 plans d'action villageois ont été élaborés.
24. Le RIDE contient aussi des résultats d'évaluation qui semblent dénoter des faiblesses passées sur trois plans: engagement dans la concertation sur les politiques, constitution de partenariats stratégiques, et investissement dans une approche plus large de l'étude des enseignements tirés et de la gestion des savoirs. Le rapport constate que ces questions sont aujourd'hui abordées de façon plus systématique dans le cadre des nouveaux programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) axés sur les résultats. La présence du FIDA dans les pays et la mise en œuvre de la stratégie de gestion des savoirs devraient aussi contribuer à l'amélioration de la performance dans ces domaines.
25. Pour ce qui concerne l'efficacité de l'aide, l'enquête 2008 sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, réalisée par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), montre que la performance du FIDA est meilleure que celle des Nations Unies dans leur ensemble pour la totalité des neuf indicateurs ou indicateurs secondaires mesurés, et meilleure que celle d'autres institutions financières multilatérales pour la majorité de ces indicateurs.
26. Le RIDE s'est aussi penché sur la performance au niveau de l'organisation. Ses constatations indiquent que cette performance est conforme ou partiellement conforme aux trois résultats de la gestion institutionnelle (CMR) relatifs aux opérations (meilleure gestion des programmes de pays, meilleure conception des projets et meilleur appui à l'exécution) tandis qu'elle est partiellement conforme aux quatre résultats relatifs au soutien institutionnel (amélioration de la mobilisation et de la gestion des ressources, amélioration de la gestion des ressources humaines, amélioration de la gestion des risques, et amélioration de l'efficacité administrative). Ces résultats s'expliquent par l'introduction et l'intégration réussies à l'échelle de l'organisation de nombreuses initiatives liées au Plan d'action, ainsi que par l'accent explicite mis sur l'obtention de résultats dans ces domaines et par l'instauration d'une culture du résultat au sein de l'organisation.

V. Priorités opérationnelles

27. Le FIDA a su allier une amélioration de la performance et une croissance régulière; le montant total du programme de prêts et de dons a connu une augmentation annuelle moyenne de 10% au cours des six dernières années. Il constitue aujourd'hui l'une des plus importantes sources de financement du développement agricole et rural dans de nombreux pays en développement; en 2008, le programme devrait avoisiner les 650 millions d'USD. Le programme en cours comprend près de 240 projets et programmes actifs représentant au total plus de 8,2 milliards d'USD, pour une valeur totale des prêts et des dons de 4,0 milliards d'USD.
28. Après cette phase de réformes, le FIDA est prêt à faire beaucoup plus pour répondre à l'énorme demande non satisfaite d'investissement et de savoirs dans ses pays partenaires. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA continuera de se concentrer sur sa mission et d'agir là où il

possède un avantage comparatif. Dans ce cadre, son rôle continuera néanmoins à évoluer pour lui permettre d'apporter un appui efficace aux populations rurales pauvres face aux nouveaux défis, en constante mutation, qui sont décrits plus haut. Il s'agira, essentiellement, d'aider ces populations à accroître leur productivité agricole afin d'améliorer leur sécurité alimentaire, et d'adapter leurs moyens de subsistance à des conditions climatiques de plus en plus imprévisibles. Le FIDA innovera et augmentera le niveau de ses investissements dans le développement agricole; il partagera ses connaissances et son expérience et encouragera et aidera d'autres organismes de développement à se réengager, ou à accentuer leur engagement, dans le secteur agricole; il améliorera sa capacité de nouer des partenariats pour répondre aux défis persistants de la pauvreté rurale; et il mettra à contribution ses compétences et son expérience pour accroître son impact sur l'élaboration des politiques nationales, régionales et mondiales. À cet effet, il constituera une équipe plus souple, possédant des compétences et des connaissances améliorées, au sein d'une culture organisationnelle axée sur les résultats.

29. Pour atteindre ses objectifs, le FIDA travaillera en liaison plus étroite avec ses partenaires au niveau des pays. Il sera plus étroitement impliqué dans l'appui à l'exécution des projets – et prévoit, au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, de superviser directement la plupart des projets qu'il appuie (les seules exceptions étant les projets cofinancés avec d'autres IFI ayant la volonté et la capacité d'assumer efficacement la fonction de supervision); et il tirera les enseignements de son expérience et assurera la gestion des savoirs ainsi acquis. En 2007, le Bureau de l'évaluation du FIDA a constaté que, lorsqu'il est représenté dans un pays, le Fonds est en mesure de s'engager plus efficacement dans un éventail de processus à l'échelon national, et notamment l'appui à l'exécution des projets, l'innovation et l'apprentissage, l'engagement dans la concertation sur les politiques, et la constitution de partenariats. [Par contre, l'évaluation n'a pas pu parvenir à un avis concluant sur la formule la plus efficace de présence du FIDA dans les pays.](#) En décembre 2007, le FIDA a présenté au Conseil d'administration son plan d'activité relatif à la présence dans les pays pour 2008, et en décembre 2008, ~~il a présenté~~ un rapport de situation et un plan d'activité pour 2009. [Le Conseil d'administration a approuvé le plan du FIDA pour 2009, qui consistera à augmenter le nombre de bureaux de pays pour arriver à un total de 27 et à continuer d'expérimenter des formules différentes de présence dans les pays, en privilégiant en particulier ceux dans lesquels le FIDA a des programmes de grande envergure.](#) En 2010, ~~le FIDA~~ procédera à une autoévaluation de la présence dans les pays et présentera en 2011, au Conseil d'administration, une politique en la matière.
30. Dans de nombreux pays, le programme du FIDA en faveur du développement agricole et rural est déjà plus important que celui de tout autre organisme de développement. Un programme de travail d'un montant de ~~3,9~~ ^{3,0} milliards d'USD[†] pour la période 2010-2012 permettra au FIDA de renforcer son impact direct sur la pauvreté rurale et renforcera sa capacité de mobiliser des cofinancements en vue d'un impact accru en matière de développement, aidera d'autres partenaires à s'engager – ou se réengager – dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, et développera ses partenariats et ses réseaux. Le FIDA prévoit un rapport de cofinancement [global](#) de 1:1,5 (FIDA par rapport au cofinancement total- [organismes extérieurs et pays](#)), qui devrait se traduire par un programme d'appui d'une valeur totale de ~~8,0 à 8,5~~ ^{7,5} milliards d'USD[†] pour la période 2010-2012. Pour y parvenir, le renforcement des partenariats avec d'autres IFI sera essentiel. Compte tenu de l'engagement pris par le G-8 d'arrêter le déclin de l'aide consacrée à l'agriculture, et donc de la disponibilité probable d'un cofinancement accru de ces pays, le montant total pourrait être plus élevé. Par exemple, un cofinancement dans un rapport de 1:2 représenterait un total de ~~10~~ ⁹ milliards d'USD, soit ~~3,3~~ ³ milliards d'USD par an[†].

Ce montant est l'équivalent du volume total de l'APD consacrée à l'agriculture à l'échelle mondiale en 2006. Cela ne représenterait aussi, toutefois, que ~~le sixième~~ du montant jugé nécessaire par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, soit 20 milliards d'USD par an.

31. Pour exécuter son programme de travail élargi, le FIDA ~~appuiera~~ privilégiera l'appui des projets de plus grande ampleur et de portée accrue. ~~Lorsque~~ Là où cela sera possible, le FIDA appuiera des approches programmatiques visant à soutenir les efforts menés par les pays pour transformer le secteur agricole ou rural. Suivant les orientations formulées dans la Stratégie en matière d'innovation approuvée en 2007, les projets demeureront fortement axés sur la promotion d'approches, de technologies et d'arrangements institutionnels innovants; l'application à plus grande échelle permettra d'accroître l'impact direct sur la réduction de la pauvreté, de disposer d'une plus grande capacité de faire éclore des innovations et de partager les connaissances acquises avec le plus grand nombre possible de participants ainsi que de tirer des enseignements plus convaincants sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. Le programme de dons sera plus sélectif, et comportera un nombre réduit de dons, mais plus importants et plus stratégiques, plus étroitement liés aux besoins des programmes de pays et dont la supervision sera plus facile et plus efficace. Une version révisée de la politique relative aux dons, visant à optimiser l'impact des ressources limitées du FIDA et à en assurer une utilisation plus stratégique sera soumise au Conseil d'administration en décembre 2009.
32. À mesure que le programme de travail du FIDA prendra de l'ampleur, il faudra gagner en efficacité. Des partenaires stratégiques comme la FAO, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement couvriront une partie des coûts liés à la conception et à la supervision des projets, cependant que le financement d'un nombre réduit de projets de plus grande taille permettra au FIDA d'apporter à ses gouvernements partenaires un appui plus intensif à la conception et à l'exécution, et d'investir davantage dans des approches novatrices et d'en suivre de près l'évolution.
33. Un programme de travail de ~~{3,3 3,0~~ 3,0 milliards d'USD} permettra au FIDA de financer des projets qui ouvrent des perspectives économiques à quelque 60 millions de ruraux pauvres, femmes et hommes, dont environ 25 millions vivent en Afrique subsaharienne. ~~En outre, 90 millions de personnes supplémentaires pourraient bénéficier de l'aide de cofinanceurs, tandis que des~~ Plusieurs millions d'autres profiteront indirectement des efforts menés par le FIDA pour renforcer les capacités institutionnelles et les politiques favorables aux pauvres, tant dans ses États membres qu'à l'échelon international.
34. Le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 continuera d'orienter le travail du Fonds pendant la période couverte par la huitième reconstitution. Un nouveau cadre stratégique, qui sera présenté au Conseil d'administration en décembre 2010, orientera les activités du FIDA à partir de 2011. Certains des domaines dans lesquels le FIDA s'est déjà engagé, mais auxquels il faudra accorder une plus grande priorité dans un contexte mondial en mutation, sont indiqués ci-après.
35. **Accroître la productivité agricole pour améliorer la sécurité alimentaire.** Les perspectives de plus en plus incertaines concernant la sécurité alimentaire mondiale exigent de consacrer plus d'efforts à l'appui des ruraux pauvres, femmes et hommes, pour promouvoir l'augmentation de la productivité agricole⁹. À cet effet, le FIDA s'inspirera du Cadre d'action global et encouragera de nouvelles

⁸ Ce montant et ceux indiqués dans les paragraphes suivants seront révisés en fonction des cibles qui seront arrêtées en définitive (voir le paragraphe 100 ci-après)

⁹ L'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition peuvent également grandement contribuer à l'atténuation des effets du VIH/sida et au renforcement des processus de traitement.

approches en matière de mise au point et de diffusion des technologies, avec par exemple des partenariats privé/public et public/organisations paysannes. En outre, il renforcera encore sa collaboration avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), afin d'assurer des liaisons efficaces entre la mise au point de nouvelles technologies essentielles et leur application effective par les paysans pauvres.

36. (PARAGRAPHE À INSÉRER)
37. **Apporter un appui aux autres donateurs pour accroître le financement de l'agriculture et du développement rural.** Certaines institutions internationales de développement bien établies qui avaient réduit, voire complètement interrompu, leur aide à l'agriculture et au développement rural expriment maintenant le désir de se réengager et d'élargir leur appui, mais elles sont freinées par l'insuffisance de leurs compétences techniques dans ce secteur. D'autres acteurs nouveaux venus – organismes de développement ou fondations – n'ont aucune expérience du secteur ou de la région dans lesquels ils souhaiteraient intervenir. Le FIDA s'engagera activement auprès de ces partenaires, actuels et potentiels, pour les aider à développer leurs efforts en faveur de l'agriculture et du développement rural et, si possible, cofinancer avec eux des projets et programmes. La Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, coprésidée par le FIDA, constituera un vecteur important pour l'engagement du Fonds.
38. **Partager les savoirs et l'expérience.** Alors que les organismes de développement cherchent à accroître l'aide qu'ils accordent à l'agriculture et au développement rural, il est essentiel qu'ils tirent les enseignements de l'expérience. Le FIDA partagera les enseignements tirés de ses récentes activités en matière de réduction de la pauvreté rurale grâce à l'agriculture. Il continuera de favoriser de nouvelles approches dans ses opérations et partagera largement les savoirs avec ses partenaires, conformément à la stratégie de gestion des savoirs. Le Rapport sur la pauvreté rurale, qui sera publié en 2009, apportera une contribution significative à cet égard en relatant, entre autres, les exemples de réussite s'agissant de la manière dont les ruraux pauvres, femmes et hommes, font face par eux-mêmes aux problèmes de développement, actuels et naissants.
39. **Mettre davantage l'accent sur les questions foncières.** La garantie d'accès à des terres productives est essentielle pour les ruraux pauvres. Dans certains pays, une grande partie de la population rurale ne possède pas de terre. Ailleurs, la distribution extrêmement inégale des terres entraîne de grandes différences en matière de revenus et de possibilités. On observe, dans de nombreux pays, de multiples conflits liés à la terre. Dans certains, l'absence de systèmes fonciers et de titres de propriété stables décourage l'investissement, tandis que le défaut de protection juridique des droits fonciers des peuples autochtones, des femmes et d'autres groupes vulnérables facilite l'acquisition de terres agricoles et de forêts par des intérêts plus puissants ou plus larges. Conformément à la politique relative à l'amélioration de l'accès à la terre et de la sécurité foncière qu'il a approuvée en 2008, le FIDA veillera à ce que les projets qu'il appuie respectent deux principes: "ne pas nuire" aux communautés et obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé. Il développera aussi son appui aux gouvernements qui en feront la demande, pour promouvoir l'accès équitable des populations rurales pauvres à la terre et pour améliorer leur sécurité foncière; il engagera un processus de concertation sur les politiques (toujours sur la base de l'indicateur concernant l'accès à la terre utilisé dans l'évaluation du secteur rural) et partagera avec eux les savoirs acquis.
40. **Mobiliser les envois de fonds internationaux.** Le volume considérable des fonds envoyés par les migrants à leur famille dans leur pays d'origine peut avoir un impact positif sur le développement rural. Une étude récente du FIDA a estimé que, à l'échelle mondiale, ces envois de fonds représentaient en 2006 300 milliards

d'USD, chiffre trois fois plus élevé que le montant global de l'aide au développement. Bien que ces envois semblent en recul du fait de la crise financière mondiale, ils restent une source de revenus très importante pour de nombreux ruraux pauvres. Un tiers de ces fonds vont vers les zones rurales, mais seule une très faible partie est canalisée vers l'investissement agricole. Plusieurs projets pilotes en cours en Amérique latine, appuyés par le FIDA et la Banque interaméricaine de développement, cherchent à imaginer des solutions novatrices afin que les familles de migrants mobilisent ces ressources pour des investissements privés en faveur de l'agriculture. Le FIDA s'attachera à multiplier ces initiatives et les intégrera dans ses activités relatives à la finance rurale.

41. **Travailler avec les organisations de producteurs ruraux.** Les organisations de producteurs ruraux jouent aujourd'hui un rôle important dans de nombreux pays en développement. Elles fournissent des services à leurs membres et, de plus en plus, dialoguent avec les gouvernements en leur nom. Le FIDA a déjà établi de nombreux partenariats avec ces organisations, et il fera fond sur elles. Il leur apportera un appui, sur une base sélective, pour optimiser l'impact sur la réduction de la pauvreté rurale, en veillant à ce que ces organisations participent activement à l'élaboration et à l'exécution des programmes de pays et projets, et renforcera leur participation à la concertation.

TROISIÈME PARTIE – OBTENIR DES RÉSULTATS AU COURS DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA HUITIÈME RECONSTITUTION

VI. Approches différenciées par pays

A. Vue d'ensemble

42. Les États membres du FIDA présentent des secteurs agricoles très divers et, eu égard à la pauvreté rurale, des situations profondément différentes. Le FIDA adaptera ses outils, sa stratégie et ses approches pour répondre aux besoins et aux exigences très différents de ses membres [et il cherchera à rationaliser ses procédures dans les pays ayant démontré avec constance leur aptitude à exécuter des projets et programmes bénéficiant de l'appui du FIDA](#). Dans tous les cas, le FIDA continuera de s'attacher à l'innovation, à l'apprentissage et au partage des connaissances qu'il a accumulées sur ce qui fonctionne ou non, de manière à influencer sur les politiques au niveau national et à contribuer à son travail de plaidoyer au niveau international.
43. Au cours de la huitième reconstitution, l'action du FIDA portera principalement sur les pays à faible revenu. L'Afrique subsaharienne est la région qui a le moins progressé dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'accroissement de la productivité agricole (de nombreux pays y sont importateurs nets de produits vivriers). C'est aussi la région où le changement climatique risque d'avoir les effets les plus néfastes sur la production agricole. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, et conformément au système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), le FIDA prévoit de dépenser entre 40% et 50% de ses ressources dans la région. Le FIDA sera l'un des principaux partenaires du développement agricole de nombreux gouvernements et il jouera un rôle important non seulement par ses apports de fonds mais aussi par l'aide qu'il fournira aux pays pour établir des politiques et des institutions propres à soutenir efficacement la réduction de la pauvreté rurale.

44. En dépit de taux élevés de réduction de la pauvreté, le nombre de pauvres est plus élevé en Asie que dans toute autre région, et des centaines de millions de ruraux pauvres y sont vulnérables aux chocs naturels et économiques ainsi qu'aux conflits. En Asie, la pauvreté rurale est de plus en plus localisée sur les hautes terres éloignées, caractérisées par le bas niveau de la productivité agricole, la faible diversification des moyens de subsistance et la carence des institutions. Parallèlement à la baisse globale des niveaux de pauvreté, les peuples autochtones et les minorités ethniques, et surtout les femmes, les personnes âgées et les jeunes, représentent un pourcentage croissant des laissés-pour-compte. Le FIDA concentrera son action principalement sur ces groupes, et cherchera à aider les gouvernements des pays asiatiques à élaborer des approches innovantes et efficaces pour réduire la pauvreté dans ces zones défavorisées.

B. Rôle du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire

45. (PARAGRAPHE À INSÉRER)
46. (PARAGRAPHE À INSÉRER)
47. (PARAGRAPHE À INSÉRER)
48. (PARAGRAPHE À INSÉRER)
49. (PARAGRAPHE À INSÉRER)

C. Activités du FIDA dans les États fragiles

50. Un peu plus d'un quart des pauvres du monde vivent dans des États que la Banque mondiale considère comme fragiles¹⁰; ces États sont généralement plus ruraux que les États non fragiles¹¹ et très dépendants de l'agriculture. Ce sont aussi les États où la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD (et en conséquence, pour les organismes de développement, l'utilisation efficiente de leurs ressources) sont les plus problématiques. Les populations rurales pauvres des États fragiles sont particulièrement vulnérables, manquent des ressources nécessaires pour affronter les catastrophes naturelles ou dues à l'homme ainsi que, dans de nombreux cas, des mécanismes de protection sociale qui servent de filet de sécurité.
51. Le FIDA dépense environ le sixième de ses ressources dans les États fragiles selon les critères de la Banque mondiale. Dans ces pays, ses opérations reposent sur le respect de la souveraineté des gouvernements et sont régies par sa politique en matière de prévention des crises et de redressement (2006), et adaptées aux différents besoins de chaque pays; à la suite de l'approbation de cette politique, le SAFP a été révisé afin de permettre au FIDA de mettre à la disposition des pays admissibles entre 30% et 100% de plus que leur allocation normale dans le cadre du SAFP. Dans de nombreux États fragiles, le rôle des Nations Unies est essentiel; le FIDA s'efforcera d'agir dans le cadre des efforts déployés à l'échelle du système et collaborera avec le Coordonnateur résident et/ou Coordonnateur de l'action humanitaire en tant que dirigeant de l'équipe de pays des Nations Unies, aussi bien qu'avec d'autres organismes de développement.
52. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA aura notamment pour priorité d'améliorer son efficacité en matière de développement dans les États fragiles. La Consultation est convenue que l'approche du Fonds devrait se caractériser par ce qui suit¹²:

¹⁰ Si l'on prend pour mesure de la pauvreté absolue un revenu de moins de un USD par jour. Il est possible que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue dans les États fragiles soit modifié du fait de la nouvelle mesure, qui est de 1,25 USD par jour.

¹¹ Pour la Banque mondiale, les États fragiles sont les pays à faible revenu qui peuvent bénéficier de l'aide de l'Association internationale de développement et auxquels l'Évaluation de la politique et des institutions nationales attribue une note inférieure ou égale à 3,2. Selon ces critères, 34 pays sont actuellement considérés comme fragiles. L'approche du FIDA relative aux États fragiles concernera spécifiquement les pays recensés comme tels par la Banque mondiale.

¹² [L'approche tiendra aussi compte des principes OCDE-CAD pour l'engagement international dans les pays fragiles et les situations précaires.](#)

- une approche flexible de la conception des programmes et projets, fortement axée sur le renforcement des capacités des institutions communautaires et gouvernementales;
 - une plus grande concentration sur les problèmes essentiels suivants: vulnérabilité et résilience, autonomisation économique, égalité hommes-femmes, ~~peuples autochtones~~, sécurité alimentaire, droits fonciers et gestion des ressources naturelles, et en particulier ciblage des groupes de populations vulnérables, y compris les ménages déplacés dirigés par une femme, les peuples autochtones et les soldats devant être réintégrés dans la société;
 - une plus grande simplicité des objectifs et activités des projets afin de tenir compte du fait que de nombreux États fragiles n'ont pas de capacités suffisantes pour gérer et exécuter des projets de développement;
 - le souci d'atténuer les risques liés aux catastrophes naturelles et aux conflits, en particulier locaux, concernant par exemple l'accès aux ressources naturelles, ainsi que d'y remédier;
 - un plus large partage des connaissances, notamment la collaboration avec des partenaires capables de traiter une plus vaste gamme de causes de fragilité que le seul FIDA;
 - le cofinancement, autant que possible au moyen de procédures harmonisées, de manière à éviter l'alourdissement des coûts de transaction à la charge des gouvernements;
 - le renforcement des capacités d'analyse à l'appui de la conception et de l'exécution des programmes et projets, notamment en accroissant la présence du FIDA dans les pays et la supervision directe¹³;
 - une attention particulière à la gestion des risques liés à l'engagement dans les États fragiles, notamment la sécurité des effectifs.
53. La Consultation a entériné l'approche proposée, qui sera intégrée dans les directives opérationnelles pertinentes du FIDA¹⁴ en 2009 et 2010.

VII. Efficacité opérationnelle

A. Efficacité de l'aide

54. Tant dans ses activités au niveau des pays que dans les réformes qu'il a entreprises au niveau de l'organisation, le FIDA s'inspire de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Le Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement a servi à l'adoption d'une approche de la gestion axée sur les résultats (GaRD), tandis que son modèle opérationnel garantit l'intégration systématique des est fondé sur les principes de la Déclaration de Paris et le respect de la souveraineté nationale, dans tous les COSOP et les activités liées au projet – qu'il s'agisse de la conception ou de l'appui à l'exécution.
55. Le FIDA a participé au troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Accra en septembre 2008 et, par le biais du partenariat avec la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, il a apporté son soutien à l'initiative visant à inclure le secteur agricole dans les discussions tenues au cours des tables rondes et à impliquer des organisations de la société civile dans le Forum. Le FIDA a aussi contribué à la rédaction du Programme d'action d'Accra, qui appelle à accélérer les progrès dans trois domaines: appropriation par les pays; instauration de partenariats plus efficaces et davantage ouverts à tous; et

¹³ Même si l'ampleur du programme est le principal critère de classement des pays, par ordre de priorité, pour la présence du FIDA dans le pays, la situation d'État fragile constitue également un critère.

¹⁴ Notamment celles qui concernent les COSOP, la conception et la supervision des projets, ainsi que l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité.

obtention de résultats sur le front du développement – et communication de ces résultats –, et il a entériné ce programme.

56. La Consultation est convenue que, au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA devrait:
- veiller à ce qu'il soit tenu compte des engagements en matière de partenariat pris en vertu de la Déclaration de Paris ainsi que des trois domaines concernés par le Programme d'action d'Accra dans toutes les activités au niveau des pays et dans ses systèmes et processus organisationnels. Le FIDA continuera de suivre les réalisations dans tous ces domaines.
 - continuer de se joindre à l'effort collectif visant à améliorer l'efficacité des Nations Unies pour obtenir des résultats en matière de développement. Le FIDA continuera de participer activement aux initiatives Unité d'action menées dans les huit pays pilotes et ailleurs. Il renforcera encore davantage ses liens de collaboration avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome – la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM). Il continuera également de participer activement au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et à ses principaux comités, en vue d'améliorer l'efficacité du système dans son ensemble. Il continuera de collaborer ~~tirera en outre parti des initiatives déjà menées pour mettre en commun~~ avec d'autres organismes des Nations Unies (et des IFI) qui entreprennent engagés dans des réformes afin de renforcer son aptitude à s'acquitter de son mandat ~~les données d'expérience et les enseignements acquis lors de l'exécution de son propre programme de réforme.~~
 - ~~continuer à rendre compte au Conseil d'administration, par le biais du RIDE, des progrès accomplis par rapport au programme visant à améliorer l'efficacité de l'aide, en constante évolution.~~

B. Appropriation par les pays

57. L'appropriation est une caractéristique déterminante de l'approche adoptée par le FIDA depuis sa création pour réduire la pauvreté rurale et est inscrite dans les Principes et critères en matière de prêts. Le FIDA collabore avec ses États membres en développement: il les aide à concevoir des projets et programmes dont ils assurent eux-mêmes la maîtrise et la mise en œuvre; il met à leur disposition les ressources nécessaires au financement de ces programmes et projets et leur apporte une assistance technique en vue d'une gestion et d'une exécution efficaces. ~~L'importance de l'appropriation est aujourd'hui largement reconnue comme une condition préalable pour parvenir à l'efficacité en matière de développement et est inscrite dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ainsi que dans le Programme d'action d'Accra. Le Cadre stratégique 2007-2010 du FIDA indique explicitement qu'il "encouragera les gouvernements et les autres acteurs locaux à prendre en main les projets qu'il appuie...".~~ L'appropriation est aussi mise en évidence dans le Cadre stratégique 2007-2010 et est un objectif des ~~nouveaux~~ processus et systèmes opérationnels mis en place en vertu du Plan d'action.
58. Les membres de la Consultation ont appelé le FIDA à renforcer et à intensifier ses efforts pour promouvoir l'appropriation par les pays. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA:
- renforcera les capacités et les compétences nationales en matière de conception et d'exécution des projets et de concertation et améliorera la capacité de son propre personnel à encourager l'appropriation dans les opérations du Fonds;
 - veillera à ce que les priorités des gouvernements impulsent ses COSOP et à ce que ceux-ci soient mis au point avec la participation de tout un éventail de parties prenantes dans le pays. Il appuiera des approches intégrées et

programmatisques lorsque cela est possible. Dans tous les processus relatifs à la conception et à l'exécution, il: a) ~~mettra en œuvre la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra, en collaboration avec les gouvernements nationaux et dans le respect total de leur souveraineté;~~ b) cherchera de manière dynamique à impliquer les communautés rurales visées et aidera celles-ci à renforcer leurs organisations; e b) mènera, progressivement, des missions d'appui à l'exécution en collaboration avec le gouvernement; et d c) fera appel aux systèmes nationaux lorsque ceux-ci sont adéquats et ~~coopérera avec d'autres pour appuyer~~ appuiera le renforcement des systèmes là où cela est nécessaire; et e d) tirera parti de sa présence dans le pays pour faciliter son engagement avec les parties prenantes dans le pays et renforcer les capacités nationales;

- mesurera sa performance en matière d'appropriation par les pays au niveau tant des programmes de pays que des projets – notamment à l'aide d'enquêtes clients/partenaires – et par rapport aux engagements pris en vertu de la Déclaration de Paris. Il fera rapport à ce sujet chaque année au Conseil d'administration dans le RIDE. Le RARI présentera en outre une mesure indépendante des résultats obtenus.

C. Collaboration et partenariats

59. Les partenariats sont au cœur de ~~la Déclaration de Paris sur~~ l'efficacité de l'aide ainsi que du modèle organisationnel du FIDA, de son mandat et de ses activités fondamentales. En tant qu'IFI et institution des Nations Unies, le FIDA est bien placé pour collaborer étroitement avec les unes et les autres. Une approche bien définie et une gestion des partenariats créative, stratégique et efficace sont essentielles pour que le FIDA puisse avec efficacité: a) renforcer les capacités des organisations des populations rurales pauvres et favoriser une collaboration durable entre les agriculteurs, les autorités gouvernementales et les représentants du secteur privé; b) améliorer la qualité, la portée et l'impact de ses opérations ainsi que son efficacité et son efficience au niveau de l'organisation; c) tirer parti des connaissances d'autres acteurs et partager les siennes aux fins de transposition et d'application à plus grande échelle; et d) mobiliser des ressources, générer des biens publics mondiaux et instaurer l'environnement porteur nécessaire à l'atteinte des OMD.
60. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA adoptera une approche plus systématique et stratégique en matière de partenariats. Les membres de la Consultation sont convenus que les priorités devraient être les suivantes:
- approfondir encore les partenariats stratégiques que le Fonds entretient avec la FAO et le PAM, les organisations paysannes, les autres IFI et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI);
 - renforcer et élargir les partenariats – notamment avec les autres IFI – pour accroître le volume de cofinancement des projets (voir paragraphe 30) et appliquer à plus grande échelle les innovations réussies mises au point dans le cadre de projets appuyés par le FIDA;
 - instaurer de nouveaux partenariats avec des fondations, de nouveaux donateurs officiels et des acteurs du secteur privé et consolider les partenariats existants, par exemple ceux avec le GCRAI et les centres de recherche qui bénéficient de son appui, le tout en vue d'offrir un appui mieux ciblé, de mettre en commun les connaissances et les données d'expérience et d'encourager la transposition et l'application à plus grande échelle;
 - promouvoir les partenariats Sud-Sud en vue de la mise en commun, entre les pays et les régions, des approches positives en matière de réduction de la pauvreté rurale;

- faire fond sur sa participation à des initiatives telles que l'Unité d'action des Nations Unies et le Cadre d'action global et collaborer avec d'autres parties pour infléchir les politiques, consolider l'harmonisation et améliorer les mesures de l'efficacité en matière de développement;
- accroître le volume global de cofinancement et renforcer la valeur stratégique des partenariats en vue du cofinancement (voir paragraphe 30).

61. À l'appui de ces priorités, le FIDA passera en revue les partenariats existants, y compris tous les accords de coopération et protocoles d'accord, en vue de resserrer ceux qui contribuent aux objectifs stratégiques du Fonds et de mettre un terme à ceux qui comportent des coûts de transaction élevés et n'ajoutent guère de valeur. Cet exercice sera continu, mais le FIDA rendra compte au Conseil d'administration en septembre 2011 du succès de ses efforts visant la mise au point d'une approche plus sélective en matière de partenariats. Sur la base de l'examen, le FIDA étudiera la nécessité d'élaborer des principes directeurs et/ou un cadre permettant d'assurer la cohérence conceptuelle des partenariats du FIDA, d'indiquer clairement les résultats escomptés des partenariats et de servir de guide au personnel dans ses relations avec d'autres parties. Il renforcera les capacités du personnel dans les domaines de l'identification, de l'établissement et du maintien de relations de collaboration et de partenariats efficaces et consolidera ses systèmes à l'appui de la gestion des partenariats, du suivi et de l'évaluation. [Des objectifs seront fixés en matière de partenariats et les](#) résultats seront mesurés et communiqués dans le RIDE.

D. Renforcer l'engagement du FIDA avec le secteur privé

62. Il est indispensable de disposer d'un secteur privé solide et diversifié, fournissant des intrants agricoles, des services de production et financiers et des débouchés auxquels les petits producteurs ruraux puissent avoir accès et qu'ils puissent utiliser pour accroître leur production agricole et leurs revenus. Au titre de la stratégie pour le secteur privé: développement et partenariat, adoptée par le FIDA en 2005, beaucoup peut être fait – et a déjà été fait – pour agir avec un nombre croissant d'acteurs du secteur privé et nouer des partenariats avec eux. Le FIDA s'efforce, par exemple, de mettre en relation les producteurs ruraux et les marchés d'exportation et d'impliquer des organismes financiers privés dans les activités de finance rurale.
63. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA continuera de mener des activités dans le cadre de ses opérations ordinaires et de sa stratégie pour le secteur privé, afin de mettre en place des conditions favorables à des partenariats fructueux dans le secteur privé entre les petits exploitants et d'autres agents économiques. Plusieurs organismes fournissent un appui direct au secteur privé, mais peu d'entre eux, voire aucun, donnent la priorité aux investissements dans l'agriculture susceptibles de profiter directement aux communautés rurales très pauvres – même si certains l'envisagent désormais. Le FIDA renforcera ses partenariats avec ces organismes¹⁵ pour promouvoir ce type d'investissements. En ~~2010~~ 2011, le Bureau indépendant de l'évaluation procédera à une analyse de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat, dont les conclusions permettront de tirer des enseignements en vue de la poursuite des efforts dans ce domaine.
64. En outre, le FIDA évaluera avec les partenaires potentiels la nécessité et la valeur ajoutée de la mise au point d'un mécanisme nouveau et complémentaire de promotion des investissements du secteur privé, susceptible de promouvoir une

¹⁵ Il s'agit notamment de la Société financière internationale (SFI); des Banques africaine, asiatique et interaméricaine de développement, de la Société interaméricaine d'investissement, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et d'institutions bilatérales comme la Société allemande d'investissement et de développement, l'Agence française de développement et Promotion et participation pour la coopération économique [PROPARCO] en France, le Groupe Capital for Development au Royaume-Uni et le Swedfund en Suède.

croissance économique favorable aux pauvres en milieu rural. Si cette nécessité est avérée, une proposition concernant [le rôle et les instruments du FIDA ¶ mécanisme pilote](#), pleinement conforme au mandat du FIDA, sera préparée et soumise pour approbation au Conseil d'administration d'ici à décembre 2010.

E. Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes¹⁶

65. Les femmes rurales jouent un rôle essentiel dans la production agricole et la gestion des ressources naturelles alors qu'en général elles sont plus pauvres que les hommes, ont moins accès aux ressources de production, aux services et à la prise de décision, sont plus touchées par le VIH/sida et ont moins de possibilités d'échapper à la pauvreté. Pourtant, à condition de leur en donner les moyens, les femmes peuvent être des agents du changement et contribuer de manière essentielle à l'élimination de la pauvreté. Il est donc indispensable, pour assurer l'efficacité des opérations du FIDA, de s'attaquer aux inégalités entre les sexes, notamment en s'adressant aux femmes et en leur donnant les moyens de s'émanciper, et c'est là un aspect essentiel de la stratégie du FIDA concernant le ciblage¹⁷. En 2003, le FIDA a adopté le Plan d'action pour la parité hommes-femmes, pour assurer une plus grande cohérence des efforts visant à intégrer la problématique hommes-femmes dans ses processus opérationnels et ses activités. Grâce à un financement supplémentaire de plusieurs membres, ce processus d'intégration a été en grande partie mené à bien. Dans la même optique, un Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations a été publié en juillet 2008. Le FIDA a aussi travaillé en collaboration avec la FAO et la Banque mondiale à l'élaboration du *Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture*, publié en octobre 2008, qui est un recueil de référence de bonnes pratiques et d'activités novatrices intégrant les questions de parité dans la conception des programmes et projets.
66. Si le cadre opérationnel du FIDA pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes est bien établi, la performance des projets appuyés par le Fonds concernant ces questions n'a pas toujours été suffisante. Seuls les deux tiers des projets achevés évalués en 2007 ont été jugés satisfaisants ou très satisfaisants en matière d'autonomisation et de participation des femmes. L'évaluation à mi-parcours du Plan d'action pour la parité hommes-femmes a relevé que, dans de nombreux domaines importants, le FIDA devait encore améliorer sa performance. La Consultation a prié instamment le FIDA d'appliquer les approches qu'il a déjà élaborées. Dès à présent, le Fonds puisera sur ses propres ressources fondamentales (éventuellement complétées par des ressources supplémentaires), afin:
- de renforcer les capacités du personnel du FIDA – basé tant à Rome que dans les bureaux de pays – à mieux analyser les causes des inégalités hommes-femmes dans les programmes de pays du Fonds et les projets bénéficiant de son appui lors de la concertation sur les politiques et dans des domaines tels que l'innovation, la gestion des savoirs et la communication.
 - de veiller à ce que des spécialistes des questions de parité et/ou des représentantes d'organisations de femmes participent à la conception des COSOP et projets, et à ce que les projets s'attachent en particulier à la formation et la création de capacités en tant que moyen d'émancipation des femmes et des jeunes filles.
 - de renforcer ~~sa~~ la capacité de collecte de données ventilées par sexe au niveau des projets et de rendre compte chaque année dans le RIDE des

¹⁶ Les questions relatives à l'équilibre hommes-femmes dans les effectifs du FIDA sont traitées dans la section VIII.C sur la réforme des ressources humaines.

¹⁷ Les activités du FIDA dans ce domaine s'inspirent de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

résultats obtenus en ce qui concerne l'intégration de la problématique hommes-femmes dans ses opérations.

- de participer au groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la problématique hommes-femmes.
- [d'examiner tant l'actuel cadre de résultats du FIDA pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes que les indicateurs les plus pointus, et de mener des consultations avec la Banque africaine de développement et d'autres partenaires, afin d'identifier les indicateurs relatifs à l'intégration des questions de parité hommes-femmes qui sont les plus utiles et les plus appropriés et de les inclure dans le cadre de mesure des résultats pour la huitième reconstitution.](#)
- le Bureau indépendant de l'évaluation analysera en ~~2009~~ la performance du FIDA en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Sur la base des conclusions de l'évaluation, le Conseil d'administration examinera ~~l'utilité~~ [la nécessité](#) de mettre au point sa propre politique en matière d'égalité entre les sexes.

F. Changement climatique

67. (PARAGRAPHE À INSÉRER)

68. (PARAGRAPHE À INSÉRER)

69. (PARAGRAPHE À INSÉRER)

G. Durabilité

70. La durabilité se définit comme la continuation des avantages résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention. Selon l'Évaluation externe indépendante (EEI), la performance du FIDA sur le plan de la durabilité a été satisfaisante pour 40% de ses projets durant la période 1994-2003. Des données plus récentes font état d'une nette amélioration de la performance; 67% des projets ont été jugés satisfaisants en termes de durabilité selon le rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2007. ~~Les membres ont pris note de l'objectif très ambitieux de 80% que le FIDA s'est fixé pour 2010 et de la conclusion du RARI, selon lequel il s'agit d'un objectif excessivement ambitieux.~~

71. L'approche adoptée par le FIDA pour améliorer sa performance en matière de durabilité se fonde sur les mesures ci-après:

- s'efforcer d'assurer la durabilité et promouvoir l'appropriation par les pays tout au long du cycle du projet;
- au cours de la conception du projet, faire preuve de réalisme quant aux objectifs, définir des stratégies de retrait, analyser et atténuer les risques en ce qui concerne la durabilité et recourir aux processus d'amélioration et d'assurance de la qualité pour garantir que les questions liées à la durabilité sont pleinement prises en compte.
- travailler avec les groupes cibles pour identifier et concevoir des activités de projet qui répondent à leurs priorités, aux possibilités qui s'offrent à eux et à leurs capacités;
- recourir à la supervision directe et à la présence dans le pays pour donner aux directeurs de projets les moyens d'appliquer des méthodes de gestion axée sur les résultats, de dégager des enseignements, de faire face aux nouveaux défis et de recenser les risques et d'y parer lorsqu'ils apparaissent;
- définir plus clairement l'introduction et l'enchaînement des activités relatives à la création d'institutions et à l'économie et renforcer les compétences des groupes cibles et de leurs organisations, afin qu'ils puissent se lancer dans

des activités viables sur le plan financier et entretenir des relations commerciales fructueuses avec les intermédiaires du marché;

- engager la concertation sur les politiques au niveau des pays pour améliorer la durabilité des résultats des projets;
- veiller à ce que les projets tiennent compte des menaces qui pèsent sur le groupe cible du fait du changement climatique et d'autres phénomènes et aider ce groupe à réduire sa vulnérabilité à l'égard de ces chocs.

72. La Consultation a instamment prié le FIDA de poursuivre ses efforts en vue d'améliorer sa performance en matière de durabilité au cours de la période couverte par la huitième reconstitution. ~~Le FIDA examinera l'objectif fixé à cet égard lors de la mise au point définitive du Cadre de mesure des résultats pour la huitième reconstitution des ressources du Fonds et continuera de mesurer sa performance par rapport aux objectifs fixés dans ce cadre. Il rendra compte de sa performance chaque année au Conseil d'administration dans le RIDE.~~

VIII. Efficacité et efficience organisationnelles

A. Gestion axée sur les résultats en matière de développement

73. Le FIDA a adopté une approche de gestion axée sur les résultats en matière de développement (GaRD) afin de permettre à l'organisation d'atteindre les résultats attendus en matière de développement et de les mesurer¹⁸. Cette approche repose sur: a) la définition et l'énoncé clairs des objectifs stratégiques du FIDA dans son Cadre stratégique; b) la mobilisation de tous les systèmes, processus et ressources (humaines et financières) pour atteindre ces objectifs stratégiques; c) la garantie que tous les systèmes, processus et utilisations des ressources sont cohérents et harmonisés les uns avec les autres; ~~et d) le suivi attentif des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques, et l'utilisation des informations ainsi recueillies pour la prise de décision et l'apprentissage; et e) la mise en place d'une culture de la GaRD dans toute l'organisation.~~ Cette approche est mise en œuvre pour réunir les résultats opérationnels et organisationnels au sein d'un système intégré et cohérent de planification, de suivi et de responsabilisation.
74. **Efficacité opérationnelle.** Le principal instrument de planification et de suivi du FIDA est, au niveau des pays, le COSOP axé sur les résultats. Il sert à l'alignement de toutes les activités exécutées dans le pays à la fois sur les stratégies nationales de développement et sur les objectifs stratégiques du FIDA, ainsi qu'à la promotion de l'apprentissage et de la responsabilisation. Il établit aussi des synergies plus fortes entre les différents projets et avec les autres activités pertinentes menées dans le pays. Pour mesurer la perception de son efficacité dans le pays, le FIDA conduit chaque année des enquêtes clients/partenaires. Ces enquêtes sont l'expression concrète du soutien que le FIDA apporte au principe de la responsabilisation énoncé dans la Déclaration de Paris et elles fournissent des informations que le FIDA utilise pour mieux servir ses clients.
75. Au niveau des projets, les processus d'amélioration de la qualité et d'assurance qualité viennent renforcer la conception des projets et en assurent l'alignement sur les priorités de l'organisation. Les rapports sur l'état d'avancement des projets et les rapports de supervision fournissent des informations qui permettent de suivre la performance des projets pendant leur exécution, tandis que les rapports d'achèvement de projet évaluent leur performance une fois les activités menées à

¹⁸ Le FIDA renforce aussi les capacités d'application de la GaRD dans ses États membres. Ainsi, par l'adoption dans les projets qu'il soutient, de plans de travail et budgets annuels axés sur les résultats, il resserre les liens entre la planification et le suivi et l'évaluation des projets tandis que dans un certain nombre d'autres pays, il renforce aussi le suivi et l'évaluation et les capacités statistiques au niveau du pays. Le FIDA soutient aussi une initiative de l'entreprise commune en faveur de la GaRD afin d'établir des communautés de pratique en Asie-Pacifique, en Afrique et en Amérique latine et aux Caraïbes, comme modèles pour la coopération Sud-Sud et l'apprentissage avec les pairs concernant les approches de la GaRD.

bien. Ils sont complétés par des évaluations de projet conduites par le Bureau indépendant de l'évaluation. Le système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) sert à rendre compte des résultats et de l'impact des projets. Le RIDE et le RARI analysent chaque année la performance globale des programmes du FIDA. Ce sont les principaux outils dont celui-ci dispose pour rendre compte à ses organes directeurs.

76. Le FIDA veillera à ce que ses projets et programmes de pays comprennent des cadres de résultats/cadres logiques perfectionnés et à ce que le Conseil d'administration dispose de suffisamment de données sur lesquelles fonder sa décision de financer des projets. Le Fonds actualisera les directives relatives aux COSOP, à la conception des projets et aux dons afin que celles-ci comportent, pour tous les trois, des règles minima pour les cadres de résultats/cadres logiques. Il présentera également au Conseil d'administration, d'ici à avril 2011, un format révisé des documents de projet soumis au Conseil pour approbation. Par ailleurs, il assurera la formation du personnel concerné en matière de conception des cadres de résultat, afin de garantir le respect rigoureux des règles minima.
77. **Efficacité organisationnelle.** Le FIDA se sert aussi de la GaRD pour améliorer la gestion de ses ressources, de ses processus internes et de ses politiques, condition préalable du renforcement de son efficacité opérationnelle. Il s'est doté d'un système de planification et de gestion de la performance à l'échelle institutionnelle (SPGP), qui - tout en étant constamment perfectionné -, fixe un cadre permettant le ciblage et la gestion de son action et son alignement sur ses objectifs stratégiques, ainsi que la mise en cohérence de ses activités dans les pays et la gestion de son budget, de ses ressources humaines, de ses processus internes et de ses politiques. Le SPGP se fonde sur huit résultats de la gestion institutionnelle (CMR) qui se rapportent à ce que le FIDA a l'intention d'améliorer au sein de l'organisation afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le SPGP comprend aussi des indicateurs clés de performance (ICP) pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des CMR; des plans de gestion permettant de suivre les apports et les résultats des départements et des divisions concernant les CMR; et des processus de recensement et de gestion des risques relatifs à la réalisation des CMR. Le système est relié au budget par le biais du programme de travail et budget axé sur les résultats ainsi que du registre des risques institutionnels. Dans le cadre du système d'évaluation de la performance du personnel, les CMR forment aussi la base qui permet de relier les évaluations et les objectifs individuels des membres du personnel aux priorités institutionnelles.
78. Les banques multilatérales de développement membres du système commun d'évaluation des performances (COMPAS) ont invité le FIDA à participer en 2008 à l'enquête pour l'autoévaluation à la fois des procédures et des processus à appliquer pour obtenir les résultats attendus et mettre en œuvre le programme relatif aux résultats. Le FIDA pourra ainsi comparer ses pratiques et sa performance avec celles des autres membres. Le groupe du COMPAS a aussi établi une communication étroite avec le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN).
79. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, l'approche de la GaRD sera au cœur de l'effort que le FIDA déploiera pour améliorer son efficacité en matière de développement. Le FIDA continuera:
- à se concentrer sur les résultats au niveau des COSOP et des projets et à les mesurer au départ, en cours d'exécution et à l'achèvement; et à examiner chaque année les résultats obtenus afin de mieux comprendre les forces et les faiblesses et de renforcer comme il convient le cycle de projet;
 - à affiner le SPGP en fonction à la fois de l'expérience acquise dans l'utilisation des indicateurs et de l'évolution des priorités opérationnelles et

organisationnelles; et à examiner chaque trimestre les résultats obtenus et à prendre rapidement les décisions nécessaires en matière de gestion; et

- à rendre compte au Conseil d'administration des résultats obtenus, par le biais du RIDE.

B. Consolidation des réformes prévues dans le Plan d'action

80. Une évaluation du Plan d'action, effectuée au début de 2008 à la demande de trois États membres du Conseil d'administration du FIDA¹⁹, a fourni la preuve que le Plan d'action contribuait à l'amélioration de l'efficacité du FIDA en matière de développement. Si de manière générale l'exécution du Plan d'action était positive, l'évaluation signalait toutefois que dans un certain nombre de domaines, il était essentiel de poursuivre les efforts, et notamment: a) de maintenir l'engagement à l'égard des réformes organisationnelles manifesté au FIDA depuis le début de 2007; b) d'accélérer les progrès effectifs dans le domaine de la gestion des ressources humaines; c) de soutenir et d'améliorer le moral du personnel tout en réalignant effectivement les ressources humaines; d) de renforcer la concentration sur l'innovation ainsi que les partenariats pour l'innovation; et e) de consolider et d'intégrer la stratégie de gestion des savoirs.
81. Les membres de la Consultation sont convenus que, au début et tout long de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA devra relever, entre autres, ces défis. Il a déjà commencé: en octobre 2008, de nouveaux arrangements institutionnels ont été pris pour garantir la concrétisation homogène des résultats attendus du Plan d'action, qui s'inscrivent dans le prolongement des efforts de changement et de réforme tout en traitant les nouveaux défis et les nouvelles possibilités en ce qui concerne l'amélioration de la performance du FIDA. Les autres priorités seront les suivantes:
- gérer soigneusement la transition entre la première phase de la réforme prévue par le Plan d'action et une deuxième phase de changement permanent et d'approfondissement des réformes;
 - élargir la coalition des agents du changement dans l'ensemble de l'organisation;
 - accorder une attention particulière à la réforme de la gestion des ressources humaines (voir section VIII.C);
 - réexaminer ses processus de travail et les modifier le cas échéant afin d'améliorer le rapport coût-efficacité, de réduire les risques et de rehausser la qualité de ses opérations;
 - veiller à ce que les nouveaux processus de travail soient ancrés dans ses priorités stratégiques (notamment, l'innovation et la gestion des savoirs) et dans ses valeurs fondamentales;
 - continuer de rendre compte au Conseil d'administration de ses réformes opérationnelles et organisationnelles, par le biais principalement du RIDE.
82. Le FIDA continuera aussi à s'engager activement aux côtés d'autres institutions des Nations Unies et d'IFI à la fois pour partager les enseignements tirés et l'expérience acquise lors de la mise en œuvre du Plan d'action et pour mettre à profit leur expérience en matière de réforme organisationnelle.

C. Réforme en matière de ressources humaines

83. Pour réaliser le programme ambitieux de renforcement de l'efficacité du FIDA en matière de développement tout en accroissant son programme de travail, l'organisation a besoin du personnel approprié, qui fasse le travail voulu au moment voulu.

¹⁹ Canada, Norvège et Pays-Bas.

84. La réforme relative aux ressources humaines est mise en œuvre dans le cadre de la politique en la matière. Des éléments importants ont été mis en place, notamment la création du comité de gestion des ressources humaines, dont les travaux sont dirigés par le Président afin que la direction demeure constamment attentive aux problèmes de ressources humaines; l'élaboration des valeurs fondamentales du FIDA; l'évaluation transparente de l'aptitude à diriger des cadres de direction du FIDA grâce à une remontée d'information à 360 degrés; le renforcement du système d'évaluation de la performance, qui lie la rémunération à la performance et sert de base aux promotions; la mise en place du programme de formation «tremplin» à l'intention des administrateurs à haut potentiel; la relance du processus d'initiation du FIDA; la conduite des enquêtes 2006 et 2008 sur le personnel et le suivi y relatif; et l'investissement dans des technologies qui réduisent les coûts de transaction.
85. ~~Le FIDA contribuera aux réformes entreprises à l'échelle du système des Nations Unies en matière de gestion des ressources humaines, en s'offrant comme site pilote ou laboratoire de changement, conformément aux règles et politiques du Fonds.~~ Les membres de la Consultation ont ~~souscrit aux~~ convenu que les priorités du FIDA en matière de réforme des ressources humaines au cours de la période couverte par la huitième reconstitution étaient les suivantes:
- **Un personnel plus flexible:** par le juste dimensionnement de l'organisation afin qu'elle puisse mieux atteindre ses objectifs stratégiques (notamment recrutement de candidats de talent pour lui permettre de conserver son avantage comparatif et départ, dans le cadre d'un programme volontaire, ~~de ceux qui n'ont plus les compétences ou la motivation nécessaires pour donner leur maximum~~); l'alignement du personnel sur les priorités de l'organisation; le déploiement du personnel dans les États membres en développement; les mutations internes; et l'établissement d'un ordre de priorité stratégique des fonctions devant être exécutées par le personnel du FIDA, les consultants et les prestataires de service.
 - **Un personnel diversifié possédant des compétences et des connaissances variées et améliorées:** au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA restera fermement attaché à l'amélioration des pratiques de recrutement au mérite. Il maintiendra aussi son par un investissement ~~soutenu~~ dans le renforcement des capacités, les compétences techniques et les qualifications spécialisées afin de relever les défis auxquels est confronté le FIDA en matière de développement; veillera à la responsabilité en matière de performance et le de respect des valeurs; ~~la promotion de et~~ promouvra la diversité sur le double plan de l'égalité hommes-femmes et de la répartition géographique, notamment s'agissant d'améliorer l'équilibre dans la proportion d'hommes et de femmes et d'accroître la part du personnel venant de pays en développement, ~~en appliquant des pratiques de recrutement améliorées basées sur le mérite.~~
 - **Un personnel manifestant un haut niveau d'engagement et de motivation:** par l'assurance que, dans toute la mesure du possible, la performance du personnel sera évaluée au regard des résultats opérationnels du FIDA; que les mesures d'incitation correspondent aux résultats, la bonne performance étant récompensée et la mauvaise performance devant être expliquée; qu'une approche claire et transparente est appliquée s'agissant de la responsabilité des cadres; que les informations recueillies auprès du personnel seront suivies des mesures qu'elles appellent; et que des perspectives de carrière seront offertes au personnel.
86. La stratégie du FIDA pour la gestion des personnes dans le cadre de la réforme des ressources humaines [a été présentée] au Conseil d'administration, pour information, en décembre 2008. Elle offrira la voie à suivre pour les réalisations

futures en matière de réforme des ressources humaines et appuiera l'application des valeurs fondamentales du FIDA. Les indicateurs clés de performance pour la réforme des ressources humaines figurent dans le Cadre de mesure des résultats pour la huitième reconstitution (annexe I): ceux-ci feront l'objet d'un suivi par la direction et il en sera rendu compte chaque année au Conseil d'administration dans le RIDE. De plus, un rapport distinct sur la mise en œuvre du programme de réforme des ressources humaines sera présenté au Conseil d'administration, en décembre 2009 et 2010. Le FIDA examinera en outre les systèmes d'incitation fondés sur les résultats appliqués par d'autres organisations internationales et rendra compte au Conseil d'administration, d'ici à septembre 2011, des solutions permettant de mieux aligner les programmes d'incitation du personnel sur la performance institutionnelle. [En outre, le FIDA contribuera aux réformes entreprises à l'échelle du système des Nations Unies en matière de gestion des ressources humaines en y prenant une part active et en s'offrant comme site pilote ou laboratoire de changement, conformément aux règles et politiques du Fonds.](#)

D. Gestion financière, questions fiduciaires et transparence

87. **Budgets du FIDA.** Le FIDA améliorera l'établissement et la présentation des budgets du FIDA de manière à en accroître la transparence et la clarté et à faciliter la comparaison avec les pratiques des autres IFI, et à intégrer les meilleures pratiques en matière d'établissement de budgets axés sur les résultats. Plus précisément, la direction du FIDA collaborera avec le Comité d'audit du Conseil d'administration afin de garantir, à partir de 2010, la pleine intégration dans le budget administratif des dépenses actuellement financées au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP).
- ~~88.~~ **Audit interne**²⁴. ~~[En octobre 2007, une évaluation externe de la qualité portant sur la fonction d'audit interne du FIDA a abouti à la conclusion que celle-ci était de manière générale conforme aux normes d'audit interne établies par l'Institut des auditeurs internes. [Les membres du Le Comité d'audit se sont s'est félicités de l'évaluation et la direction, avec l'appui du Comité d'audit, prend déjà les mesures nécessaires pour aller de l'avant sur la voie de l'amélioration de la qualité et de l'indépendance des fonctions d'audit interne, dans le droit fil de l'évolution des meilleures pratiques. Les membres du Comité d'audit devraient avoir accès à tous les rapports d'audit interne, comme c'est le cas dans d'autres IFI, et la direction du FIDA travaillera de concert avec le Comité afin de mettre en place les procédures d'accès appropriées, y compris celles relatives à la confidentialité.\] Les autres mesures permettant d'accroître l'indépendance de la fonction d'audit sont notamment les suivantes: consultation avec le Comité d'audit au sujet de la nomination et du licenciement du chef de la fonction d'audit interne, examen par le Comité des programmes de travail et des modifications apportées à la charte de l'audit interne du FIDA et divulgation aux membres du Comité d'audit, par la direction, des rapports d'audit interne, sur demande, comme il est d'usage dans d'autres IFI. Avec l'appui de la direction du FIDA, le Comité d'audit révisé actuellement son mandat afin de refléter son rôle plus actif en matière de renforcement du contrôle interne, d'accroissement de la transparence et de la responsabilité, de garantie d'une bonne exécution des services d'audit externe et d'examen de la gestion des risques. Tous ces éléments seront pris en compte dans son mandat et règlement intérieur révisés qui seront soumis au Conseil d'administration pour approbation.](#)~~
89. **Passation des marchés.** Afin d'assurer que les marchés passés dans le cadre des projets appuyés par le FIDA se conforment aux meilleures pratiques internationales, la direction du FIDA présentera au Conseil d'administration d'ici à décembre 2009 un examen de ses directives en la matière et de leur application,

²⁴ Il pourrait être nécessaire de modifier ce paragraphe à la suite de la réunion du Comité d'audit qui se tiendra le 11 décembre 2008.

ainsi qu'une comparaison avec celles de la Banque mondiale et son guide de référence, intitulé *Gestion fiduciaire pour le développement communautaire*, et une évaluation de leur alignement sur la politique anticorruption du FIDA.

90. **Diffusion des documents.** ~~En matière de diffusion des documents, le FIDA est à l'avant-garde des IFI.~~ La Consultation a demandé au Conseil d'administration de modifier la politique du FIDA en matière de diffusion des documents d'ici à septembre 2009, afin que les documents concernant la préévaluation des projets soient diffusés avant la réunion du Conseil d'administration à laquelle les projets doivent être examinés. Par souci d'efficacité et d'économie, les documents sont publiés sur le site web public du FIDA, dans leur langue originale. La Consultation a aussi demandé au Conseil d'administration d'examiner les dispositions en matière de diffusion de documents précédemment non divulgués.
91. **Gestion des risques.** Le FIDA continuera à intégrer la gestion des risques institutionnels dans toutes ses opérations et activités. Il a créé en 2008 un comité de gestion des risques et élaboré une politique en matière de gestion des risques. Il établira un profil des risques institutionnels et continuera d'intégrer et d'enraciner une culture de gestion des risques dans ses initiatives de gouvernance institutionnelle et dans les processus de gestion existants, tels que les systèmes de planification stratégique axée sur les résultats et de contrôle interne. Le Président présentera au Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit, un rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA.
92. **Responsabilité et transparence.** Le FIDA a renforcé ses mécanismes de responsabilisation, notamment par la création d'une Commission des sanctions et d'un groupe d'enquête sur le harcèlement. Conformément aux meilleures pratiques internationales, le FIDA adoptera en 2009 un cadre de contrôle interne et une politique de diffusion des informations financières à l'intention des responsables de haut niveau et des autres agents compétents.
93. **Efficiences administratives.** Si le programme de travail va croître au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le budget administratif n'augmentera pas quant à lui dans la même proportion. Tous les processus de travail vont être examinés et rationalisés, des investissements seront consacrés aux technologies de l'information et de nouveaux modes de prestation de services seront étudiés afin de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts de transaction. Le FIDA continuera à s'efforcer de maintenir une croissance réelle nulle pour les coûts non opérationnels administratifs, tout en faisant preuve d'une efficacité accrue en ce qui concerne les dépenses opérationnelles par rapport au programme de travail.

IX. Amélioration de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance

94. Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) est un mécanisme qui permet de répartir les ressources du FIDA entre ses États membres emprunteurs en fonction de leurs besoins et de leur performance. Tout en répondant à la mission spécifique du FIDA et à ses priorités opérationnelles, ce système partage de nombreuses caractéristiques avec les dispositifs analogues en usage dans d'autres IFI et il sera maintenu durant la période couverte par la huitième reconstitution. Les Membres sont convenus que l'évolution des meilleures pratiques adoptées par les autres IFI serait prise en considération afin d'améliorer la mise en œuvre du SAFP au FIDA.
95. Reconnaissant que les conditions et les possibilités des pays évoluent, les membres sont convenus que le Conseil d'administration devrait prendre en considération l'admission dans la troisième année de pays qui n'étaient pas initialement compris dans la période d'allocation triennale. Pour maintenir l'équilibre des allocations

entre les pays emprunteurs, un ou plusieurs pays ayant obtenu la même note devraient alors être rayés de la liste.

96. Les Membres ont fait valoir que l'ajustement et l'amélioration du système faisaient partie intégrante de son évolution. Ils ont demandé que le Conseil d'administration invite le groupe de travail sur le SAFP à poursuivre ses travaux et à examiner aussi les pratiques adoptées par d'autres IFI afin d'apporter des améliorations au système. L'examen pourrait porter sur les points suivants: pondération respective des différents éléments de la formule utilisée pour calculer l'allocation au titre du SAFP, niveau actuel de l'allocation minimale et maximale, et nécessité éventuelle d'affecter à titre exceptionnel des fonds aux pays vulnérables, en plus du soutien actuellement accordé aux pays qui sortent d'un conflit. Les méthodes adoptées par d'autres IFI pour réaffecter les ressources seront également étudiées. Le groupe de travail sur le SAFP examinera et évaluera toute proposition dans ce sens, qui sera présentée ensuite au Conseil d'administration/Conseil des gouverneurs, pour examen et approbation.

X. Obtention et mesure des résultats

97. Le FIDA obtient des résultats ou y contribue aux quatre niveaux suivants: les progrès des pays dans des réalisations clés en matière de développement; la contribution du FIDA à ces réalisations; l'efficacité opérationnelle de ses activités au titre des projets et dans les pays; et l'efficacité organisationnelle, c'est-à-dire les systèmes, outils et processus de planification interne, de gestion et de suivi. L'amélioration de la mesure et de la communication des résultats atteints est un élément essentiel des efforts que déploie le FIDA pour accroître son efficacité en matière de développement.
98. Au cours des deux dernières années, le FIDA a mis en place des systèmes permettant de mesurer et de gérer les résultats concernant en particulier son efficacité opérationnelle et organisationnelle ([voir paragraphe 79](#)). Il a aussi amélioré et consolidé les rapports. Le premier RIDE a été présenté au Conseil d'administration en décembre 2007. Quelques-unes des principales conclusions de ce rapport sont récapitulées dans la section IV ci-dessus.
99. Le Cadre de mesure des résultats du FIDA concernant la huitième reconstitution permettra au Fonds d'améliorer encore et de mesurer son efficacité en matière de développement, et son adoption contribuera à la poursuite de l'intégration de la GaRD dans l'ensemble de l'organisation. Le cadre servira à mesurer les résultats à chacun des quatre niveaux et à les communiquer. Il prendra solidement appui sur ce qui existe déjà au FIDA, tandis que des indicateurs supplémentaires y seront ajoutés le cas échéant pour le compléter. L'accent sera mis sur le renforcement du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) comme base des indicateurs de niveau 2, [lesquels seront axés sur les effets directs et les produits](#). Les éléments fondamentaux du cadre sont étroitement harmonisés avec ceux des autres IFI, facilitant ainsi le partage de l'expérience et la comparaison.
100. La Consultation a entériné l'approche proposée concernant le Cadre de mesure des résultats de la huitième reconstitution. Le projet de cadre (voir annexe I) sera lui-même [réexaminé, modifié et amélioré](#) pour tenir compte des nouveaux résultats obtenus et de l'expérience acquise dans l'utilisation des indicateurs actuels à des fins de gestion. [Au cours des prochains mois, le FIDA se concertera avec ses membres afin de définir les indicateurs les plus appropriés pour le cadre, et il tiendra compte de leur point de vue pour le mettre au point sous sa forme définitive](#). Le cadre définitif sera présenté au Conseil d'administration en septembre 2009, avant le début du huitième cycle de reconstitution. Les membres ont souligné la nécessité d'établir des indicateurs simples, mesurables et globaux, que la direction du FIDA puisse utiliser et auxquels les parties prenantes extérieures aient accès de manière à faciliter leur compréhension de l'impact du FIDA. Les

membres ont approuvé l'utilisation du RIDE comme vecteur de communication du Cadre de mesure des résultats.

101. [Les membres sont convenus de procéder à un examen à mi-parcours du FIDA VIII, qui se tiendrait au cours d'une des premières sessions de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA. Cet examen à mi-parcours permettra aux membres de suivre les progrès réalisés par rapport à la matrice d'exécution pour le FIDA VIII \(annexe II\) et de donner de nouvelles orientations s'agissant des principaux objectifs.](#)

QUATRIÈME PARTIE – BESOINS DE FINANCEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LA HUITIÈME RECONSTITUTION

102. Les Membres se sont mis d'accord pour viser un programme de travail de 3,00 milliards d'USD pour la période couverte par la huitième reconstitution. Les besoins de ressources supplémentaires pour atteindre cet objectif, y compris le budget administratif, le MFD et la part assumée par le FIDA de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPT), s'élève à 626 millions d'USD, ce qui porte le montant total des ressources nécessaires s'élève à 3,626 milliards d'USD.
103. Le montant des rentrées de prêts, des annulations de prêt et du produit des placements devrait s'élever au total à 1,745 milliard d'USD, ce qui laissera un déficit de financement de 1,881 milliard d'USD.
104. Au cours de la période couverte par la huitième reconstitution, le FIDA maintiendra le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à un niveau maximal correspondant à sept ans de rentrées de fonds. Un tel plafond est sensiblement plus prudent que ce que pratiquent les autres IFI et il ne menacera aucunement la capacité du FIDA à faire face à toutes ses obligations financières futures. Il sera aussi pleinement conforme à la politique du FIDA en matière de liquidités. Fixer le plafond du PEA à sept ans dégagera un pouvoir d'engagement supplémentaire de 681 millions d'USD, réduisant ainsi le déficit de financement à 1,20 ~~million~~ milliard d'USD.
105. **Contributions des membres.** La Consultation a noté les États membres devront apporter des contributions à hauteur de 1,20 milliard d'USD pour financer le programme de travail prévu pour la période couverte par la huitième reconstitution, à savoir 2010-2012.

Cadre de mesure des résultats pour FIDA VIII

Niveau 1: Principaux résultats obtenus dans les pays en matière de développement¹

Il est impossible de porter au crédit d'un seul intervenant les résultats en matière de développement obtenus au niveau des pays. Cependant, puisque l'objectif du FIDA consiste à donner aux populations rurales pauvres les moyens de se libérer de la pauvreté, le suivi des progrès accomplis au niveau national, régional et mondial sur la voie de la réalisation de cet objectif est indispensable. Les indicateurs mesurant les résultats en matière de développement au regard de cet objectif sont les suivants: a) la performance au regard du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD 1), à savoir l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici à 2015, en particulier en zone rurale; b) la performance de la macroéconomie et du secteur agricole.

<i>Indicateur</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>OMD 2015</i>
Pauvreté extrême et faim			
OMD 1: population vivant avec moins de un 1,25 USD par jour (en pourcentage)	2005	26	21
OMD 1: prévalence de la malnutrition dans la population (en pourcentage)	2002-2004	17	10
OMD 1: enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (en pourcentage)	2005	27	17
Nombre de ruraux pauvres (en millions)	2005	1,05 milliard	-
Performance macroéconomique et sectorielle, pays à faible revenu et à revenu intermédiaire			
RNB par habitant (méthode Atlas, en USD courants)	2006	2000	
Croissance du PIB par habitant (taux annuel)	2006	6,0	
Valeur ajoutée du secteur agricole (croissance annuelle en pourcentage)	2006	4,1	
Indice de production végétale (1999-2001 = 100)	2006	112,4	

Sources: Rapports 2007 et 2008 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Indicateurs du développement dans le monde 2008, Rapport sur le développement dans le monde, 2008.

¹ Il sera rendu compte pour chaque région (Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Asie du Sud, Afrique subsaharienne) des réalisations par rapport à tous les indicateurs.

Niveau 2: Contribution du FIDA aux résultats en matière de développement

S'il est impossible de mettre les succès en matière de réduction de la pauvreté rurale au niveau des pays au crédit des seules opérations du FIDA, celui-ci peut évaluer sa contribution en analysant les produits et les résultats des opérations dont il a la responsabilité. Le Cadre permettra de mesurer les produits et résultats dans leur ensemble et pour les six objectifs stratégiques du FIDA dans les domaines suivants: la gestion de la terre et de l'eau; les techniques agricoles et les services de production; les services financiers en milieu rural; les marchés agricoles; les possibilités d'emploi extra-agricole; et les processus locaux de planification et de programmation.

<i>Indicateur</i>	<i>Valeur de référence 2008^a</i>	<i>Objectifs/ résultats 2012</i>
Nombre de personnes bénéficiant de services dans le cadre de projets appuyés par le FIDA (en millions)	29,2	60 ^b
• rapport hommes/femmes	57:43	45:55
Ressources naturelles (terre et eau)		
Périmètres d'irrigation construits ou remis en état (en hectares)	240 000	
Ressources foncières communes bénéficiant de pratiques de gestion améliorées (en hectares)	3 996 000	
Techniques agricoles et services de production		
Nombre de personnes formées aux pratiques/techniques de production agricole	2 795 000	
• rapport hommes/femmes	44:56	
Nombre de personnes formées aux pratiques/techniques d'élevage	912 000	
• rapport hommes/femmes	38:62	
Services financiers en milieu rural		
Emprunteurs actifs	4 818 000	
• rapport hommes/femmes	62:38	
Épargnants volontaires	9 954 000	
• rapport hommes/femmes	60:40	
Marchés agricoles		
Routes construites ou remises en état (en km)	19 400	
Groupements de commercialisation créés ou renforcés	17 200	
Emploi extra-agricole		
Nombre de personnes formées à la gestion et la création d'entreprises	342 000	
• rapport hommes/femmes	48:52	
Entreprises ayant accès aux services non financiers offerts	9 090	
Processus de planification et de programmation		
Nombre de personnes formées en gestion communautaire	318 000	
• rapport hommes/femmes	26:74	
Plans d'action villageois/communautaires élaborés	19 800	

Notes:

a. Les données figurant dans cette colonne représentent le cumul des chiffres relatifs à tous les projets en cours appuyés par le FIDA (source : Système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA).

b. Le chiffre relatif à l'objectif représente le nombre de personnes qui devraient bénéficier de services dans le cadre des projets appuyés par le FIDA durant la période couverte par la huitième reconstitution 2010-2012.

Niveau 3: Renforcement de l'efficacité opérationnelle du FIDA

L'aptitude du FIDA à contribuer à l'obtention de résultats au niveau des pays dépend pour une large part de la mise en œuvre de modalités de gestion des opérations permettant d'assurer la pertinence, l'efficacité et l'efficience. À ce niveau, les résultats et les indicateurs sont en rapport plus étroit avec les actions menées par le FIDA lui-même; par conséquent, non seulement ils font l'objet d'un suivi, mais encore, ils constituent un élément crucial du système de gestion des résultats en vigueur au FIDA. Le Cadre permettra d'évaluer la qualité, la performance et l'impact des programmes de pays et des projets du FIDA à leur point de départ, en cours d'exécution et à leur achèvement, ainsi que l'engagement et les partenariats du Fonds au niveau international.

<i>Indicateur</i>	<i>Stade du cycle</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Objectifs pour 2012</i>
Indicateurs relatifs aux programmes de pays				
Pourcentage des programmes de pays notés 4 ou plus pour leur contribution à: a) l'augmentation des revenus; b) l'amélioration de la sécurité alimentaire; c) l'autonomisation des ruraux pauvres des deux sexes	Au démarrage	2008	-	90
	En cours d'exécution	2007	85	80
	À l'achèvement	2008	-	75
Pourcentage de programmes de pays notés 4 ou plus pour le respect du programme sur l'efficacité de l'aide	Au démarrage	2008	-	90
	En cours d'exécution	2007	79	80
	À l'achèvement	2008	-	75
Ratio cofinancements nationaux et internationaux mobilisés/financement du FIDA en faveur des projets et programmes	Au démarrage	2007	1: 1,1	1:1,5
Indicateurs relatifs aux projets				
Pourcentage des projets notés 4 ou plus pour leur efficacité dans un ou plusieurs domaines thématiques d'action	Au démarrage	2007	67	90
	En cours d'exécution	2007	88	90
	À l'achèvement	2007	78	85
Pourcentage des projets notés 4 ou plus pour leur impact sur les indices de pauvreté au sein du groupe cible, à savoir: a) les avoirs matériels et financiers, b) la sécurité alimentaire, c) l'autonomisation, et d) l'égalité entre les sexes	Au démarrage	2007	76	90
	En cours d'exécution	2007	67	80
	À l'achèvement	2007	70	75
Pourcentage des projets notés 4 ou plus pour l'innovation, l'apprentissage ou l'application à plus grande échelle	Au démarrage	2007	77	90
	En cours d'exécution	2007	80	80
	À l'achèvement	2007	65	75
Pourcentage des projets notés 4 ou plus pour la durabilité des acquis	Au démarrage	2007	61	90
	En cours d'exécution	2007	77	80
	À l'achèvement	2007	63	80
Délai moyen entre l'approbation du projet et son entrée en vigueur (en mois)	En cours d'exécution	2007	15,2	11
Pourcentage de projets à risque	En cours d'exécution	2007	18,7	18
Indicateurs renforcés relatifs à l'engagement et aux partenariats au niveau international				
Nombre de réunions mondiales/régionales des organisations paysannes bénéficiant de l'appui du FIDA	n.d.	2008	-	à élaborer
Partenariats avec des organisations internationales en vue d'activités communes de sensibilisation aux politiques élargis ou renforcés	n.d.	2008	-	à élaborer

Niveau 4: Amélioration de l'efficacité organisationnelle du FIDA

Les améliorations de la performance reposent sur une meilleure efficacité organisationnelle. Le Cadre permettra de mesurer les réalisations au regard de divers indicateurs dans les domaines suivants: mobilisation et gestion des ressources; gestion des ressources humaines; gestion du risque et efficience administrative.

<i>Indicateur</i>	<i>Année de référence</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Objectif pour 2012</i>
CMR 4 – Amélioration de la gestion et de la mobilisation des ressources			
Taux de retour sur investissement (en pourcentage)	2008	3,5 ^a	3,5
CMR 5 – Amélioration de la gestion des ressources humaines			
Indice d'engagement du personnel ^a	2009	70%	75%
Part des effectifs ^b engagés dans des programmes ^b	2008	56%	65%
Part des effectifs originaires d'États membres des listes B et C	2008	33%	
Part de femmes à des postes de niveau P5 ou des catégories supérieures	2008	30%	
Délai moyen de recrutement des administrateurs (en jours)	2007	141	100
Coût par feuille de paie (en USD) ^d	2009	à élaborer	à élaborer
CMR 6 – Amélioration de la gestion des risques			
Pourcentage de recommandations hautement prioritaires issues de l'audit interne auxquelles il n'a pas encore été donné suite	2008	n.d	à élaborer
CMR 7 – Amélioration de l'efficience administrative			
Dépenses inscrites au budget par dollar d'engagements au titre des prêts et des dons	2008	16,3%	<16,3%

Notes:

^a Indicateur composite tiré d'un échantillonnage de réponses à l'enquête réalisée auprès du personnel.

^b Les effectifs comprennent le personnel, les consultants et les prestataires de services du FIDA.

^c Selon l'arborescence des activités du FIDA, le personnel est réparti dans trois catégories: programme, gouvernance et appui.

^d Le coût par feuille de paie est un indicateur standard de l'efficience administrative au sein des fonctions ressources humaines et finances et entre celles-ci. Il est largement utilisé par les secteurs public et privé, facilitant ainsi la définition de points de référence. Il est calculé en divisant le coût d'exploitation des états de paie par le nombre de personnes rémunérées.

FIDA VIII: matrice d'exécution

Question	Mesures envisagées (celles concernant le Conseil d'administration sont indiquées en italique)	Échéance fixée
Rôle du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire (PRI)	<i>Présenter un document d'orientation sur les PRI au Conseil d'administration.</i>	septembre 2010
Activités du FIDA dans les États fragiles	Intégrer dans les directives opérationnelles pertinentes (y compris celles concernant les COSOP, la conception et la supervision des projets, l'assurance qualité et l'amélioration de la qualité) des questions essentielles concernant les États fragiles.	juin 2010
Appropriation par les pays	<i>Mesurer la performance en matière d'appropriation par les pays et rendre compte au Conseil d'administration chaque année dans le RIDE.</i>	à partir de décembre 2009
Collaboration et partenariats	<i>Rendre compte au Conseil d'administration du succès de ses efforts visant à mettre au point une approche plus sélective en matière de partenariats.</i> <i>Mesurer la performance en ce qui concerne les partenariats et rendre compte au Conseil d'administration chaque année dans le RIDE.</i>	septembre 2011 à partir de décembre 2009
Renforcement de l'engagement du FIDA auprès du secteur privé	<i>Explorer avec les partenaires potentiels la nécessité de mettre en place un nouveau mécanisme pour promouvoir des investissements du secteur privé susceptibles de donner un élan à une croissance économique favorable aux pauvres des zones rurales. Au cas où cette nécessité serait avérée, une proposition de mécanisme pilote, pleinement conforme au mandat du FIDA, sera préparée et présentée au Conseil d'administration, pour approbation.</i>	décembre 2010
Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes	<i>Le Conseil d'administration examinera l'évaluation faite par OE sur la performance du FIDA en matière de parité hommes-femmes et étudiera la nécessité de mettre au point sa propre politique en la matière.</i> Participer au groupe de travail des banques multilatérales de développement sur la problématique hommes-femmes. <i>Rendre compte chaque année au Conseil d'administration, dans le RIDE, de la performance en ce qui concerne l'intégration de la problématique hommes-femmes dans ses opérations.</i>	décembre 2009 à partir de décembre 2009
Gestion de l'environnement et développement durable	<i>Présenter au Conseil d'administration, pour examen, les "Procédures du FIDA pour la gestion de l'environnement et le développement durable".</i> <i>Le Conseil d'administration examinera les conclusions d'OE en ce qui concerne l'engagement du FIDA à l'égard de l'environnement et des ressources naturelles (formulées dans le RARI 2008) et étudiera la nécessité de mettre au point une politique exhaustive dans ce domaine.</i>	avril 2009 décembre 2009
Changement climatique	<i>Mettre au point une stratégie institutionnelle sur le changement climatique, qui sera présentée au Conseil d'administration.</i>	avril 2010

Gestion axée sur les résultats en matière de développement	Actualiser les directives relatives aux COSOP, à la conception des projets et aux dons, avec des règles minima pour les cadres de résultats/cadres logiques, pour tous les trois. <i>Présenter au Conseil d'administration un format révisé des documents de projet soumis au Conseil pour approbation</i>	avril 2011
Réforme des ressources humaines	<i>Présenter au Conseil d'administration, pour information, une stratégie de gestion des personnes.</i> <i>Présenter au Conseil d'administration des rapports sur la mise en œuvre du programme de réforme des ressources humaines du FIDA.</i> <i>Rendre compte chaque année au Conseil d'administration, dans le RIDE, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de réforme des ressources humaines.</i> <i>Passer en revue les systèmes d'incitation fondés sur les résultats appliqués par d'autres organisations internationales et rendre compte au Conseil d'administration des solutions permettant de mieux aligner les mesures d'incitation du personnel sur la performance institutionnelle.</i>	décembre 2008 décembre 2009 et décembre 2010 septembre 2011
Gestion financière, questions fiduciaires et transparence	<i>Budget administratif du FIDA et MFDP: collaborer avec le Comité d'audit du Conseil d'administration afin d'intégrer dans le budget administratif les dépenses actuellement financées au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP).</i>	budget du FIDA pour 2010
	[<i>Audit interne: prendre des dispositions pour renforcer l'indépendance de la fonction d'audit interne, conformément aux meilleures pratiques, en constante évolution. Les membres du Comité d'audit devraient notamment avoir accès à tous les rapports d'audit interne sur demande, sous réserve de procédures appropriées permettant de préserver la confidentialité.</i>]	à fixer
	<i>Passation des marchés: présenter au Conseil d'administration un examen de ses directives relatives à la passation des marchés dans le cadre des projets et de leur application, ainsi qu'une comparaison avec celles de la Banque mondiale et son guide de référence, intitulé Gestion fiduciaire pour le développement communautaire, et une évaluation de leur alignement sur la politique anticorruption du FIDA.</i>	décembre 2009
	<i>Diffusion des documents: le Conseil d'administration modifiera la politique du FIDA en matière de diffusion des documents afin que les documents concernant la préévaluation des projets soient placés sur le site web public du FIDA avant la session du Conseil d'administration à laquelle les projets doivent être examinés.</i>	septembre 2009
	<i>Gestion du risque: le Président présentera au Conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit, un rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA.</i>	en cours
	<i>Responsabilité et transparence: mettre au point et définir un cadre de contrôle interne et adopter une politique de diffusion des informations financières à l'intention des responsables de haut niveau et des autres agents compétents.</i>	juin 2009
Amélioration de l'application du système d'allocation fondé sur la performance	<i>Le Conseil d'administration invitera le groupe de travail sur le SAFP à poursuivre ses travaux et à examiner aussi les meilleures pratiques adoptées par d'autres IFI afin d'apporter des améliorations au système.</i>	en cours

Obtention et mesure des résultats	<i>La version finale du Cadre de mesure des résultats sera présentée au Conseil d'administration pour approbation avant le début du huitième cycle de reconstitution.</i> <i>Rendre compte au Conseil d'administration, dans le RIDE, des réalisations par rapport au Cadre de mesure des résultats pour le FIDA VIII.</i>	septembre 2009 tous les ans en décembre
Dons	<i>Une version révisée de la politique en matière de dons sera présentée au Conseil d'administration.</i>	décembre 2009
Cadre stratégique	<i>Un nouveau Cadre stratégique sera présenté au Conseil d'administration pour orienter les activités du FIDA à partir de 2011.</i>	décembre 2010

Liste des documents soumis à la Consultation et autres documents de référence mis à disposition

(La liste définitive sera établie une fois la version finale du rapport achevée; la liste ci-après comprend uniquement les documents présentés aux trois premières sessions de la Consultation)

Documents soumis à la Consultation:

Cote	Titre
REPL.VIII/1/R.2/Rev.1	Sessions et plan de travail de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
REPL.VIII/1/INF.2	Discours de clôture du président
REPL.VIII/2/R.2	Des résultats pour surmonter le défi: FIDA 2010-2012
REPL.VIII/2/C.R.P.1/Rev.1	Liste des thèmes à examiner par la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
REPL.VIII/2/INF.3	Discours de clôture du président
REPL.VIII/3/R.2	Résultats obtenus au titre de FIDA VII et indications relatives à la mesure des résultats dans le cadre de FIDA VIII
REPL.VIII/3.R.3	Approche du FIDA en matière de durabilité
REPL.VIII/3/R.4	Mesures prises par le FIDA pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires
REPL.VIII/3/R.5	Huitième reconstitution des ressources du FIDA – Scénarios financiers
REPL.VIII/3/R.6	Canevas provisoire du Rapport de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA
REPL.VIII/3/R.7	Priorités du programme pour la période couverte par la huitième reconstitution sur la base d'un volume d'opérations sous forme de prêts et de dons de 3,3 milliards d'USD
REPL.VIII/3/INF.3	Note technique sur le pouvoir d'engagement anticipé
REPL.VIII/3/INF.4	Discours de clôture du président

Projet de résolution sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA

